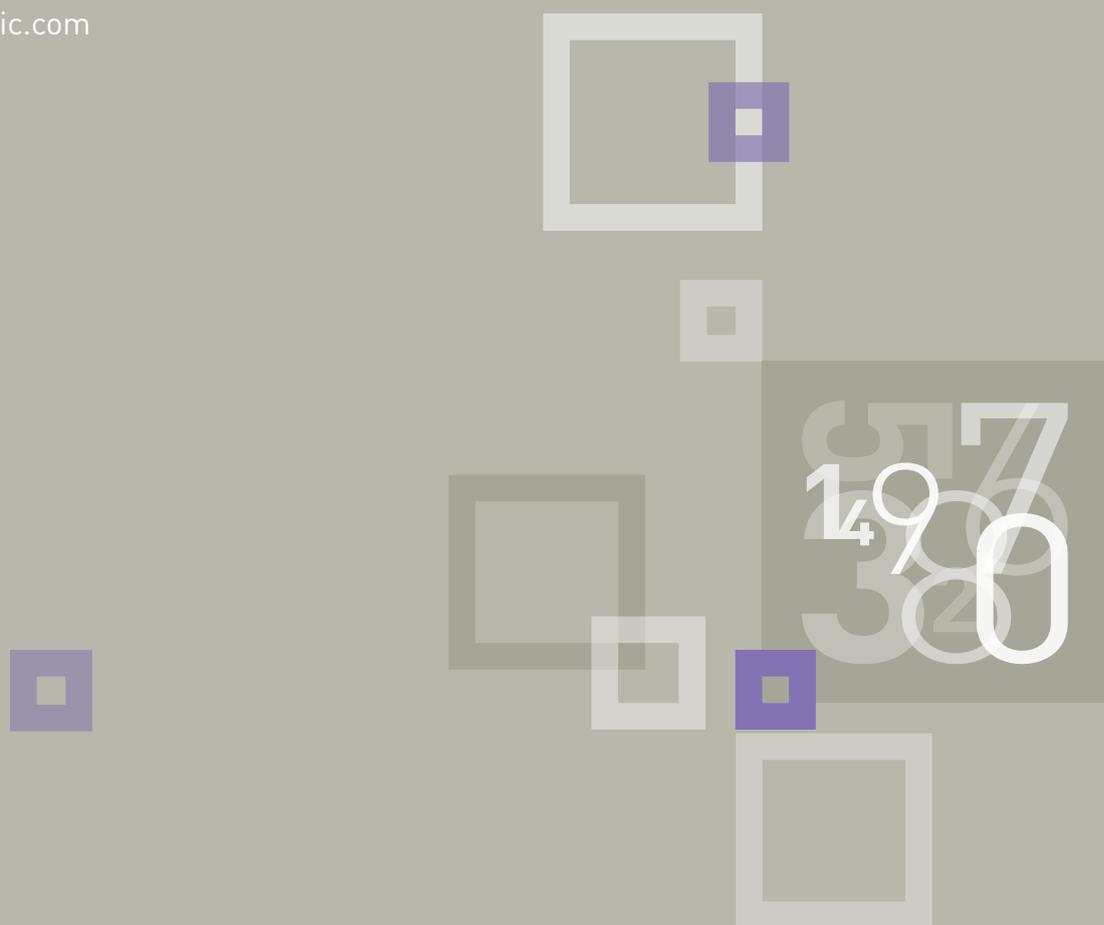


www.legrandelectric.com



**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL**
AU 30 JUIN 2008

| | | | | | | |
|----------|---|-------------------------|--|----------|--|--------------------------|
| 1 | IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES | <i>Page</i> 1 | | 3 | COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2008 | <i>Page</i> 15 |
| | 1.1 - Responsable du rapport financier semestriel | 2 | | | Compte de résultat consolidé | 16 |
| | 1.2 - Responsables du contrôle des comptes | 2 | | | Bilan consolidé | 17 |
| | 1.3 - Politique de l'information | 3 | | | Tableau des flux de trésorerie consolidés | 19 |
| | | | | | Tableau de l'évolution des capitaux propres | 20 |
| | | | | | Notes annexes aux états financiers consolidés | 21 |
| 2 | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2008 | 5 | | 4 | RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 65 |
| | 2.1 - Note préliminaire | 6 | | | Rapport des commissaires aux comptes | 66 |
| | 2.2 - Présentation générale | 6 | | | | |
| | 2.3 - Événements récents | 7 | | | | |
| | 2.4 - Comparaison des résultats semestriels 2007 et 2008 | 8 | | | | |
| | 2.5 - Transactions entre parties liées | 14 | | | | |
| | 2.6 - Risques et incertitudes | 14 | | | | |
| | 2.7 - Perspectives | 14 | | | | |

1

IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

| | |
|--|----------|
| 1.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL | 2 |
| 1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel | 2 |
| 1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel | 2 |
| 1.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES | 2 |
| 1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires | 2 |
| 1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants | 3 |
| 1.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION | 3 |
| 1.3.1 - Responsable de l'information | 3 |
| 1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière | 3 |

1

2

3

4



IDENTITÉ DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

Responsables du contrôle des comptes

> 1.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur général de Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la "Société".

1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."

Gilles Schnepf
Président Directeur général

> 1.2 - RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Représenté par Gérard Morin
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Représenté par Dominique Descours
185, avenue Charles-de-Gaulle
BP 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur **Yves Nicolas**

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

BEAS

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
7-9, Villa Houssay
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2010.

1

2

3

4

> 1.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

1.3.1 - Responsable de l'information

Monsieur **Antoine Burel**

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet
Téléphone : + 33 (0) 1 49 72 52 00
Télécopie : + 33 (0) 1 43 60 54 92

1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières communiquées au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrandelectric.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- résultats des neuf premiers mois 2008 : 6 novembre 2008 ;
- résultats annuels 2008 : 11 février 2009 ;
- résultats du premier trimestre 2009 : 6 mai 2009.

2

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2008

| | |
|---|-----------|
| 2.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE | 6 |
| 2.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE | 6 |
| 2.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS | 7 |
| 2.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2007 ET 2008 | 8 |
| 2.4.1 - Chiffre d'affaires | 9 |
| 2.4.2 - Charges opérationnelles | 10 |
| 2.4.3 - Résultat opérationnel | 11 |
| 2.4.4 - Résultat opérationnel ajusté | 12 |
| 2.4.5 - Produits et charges financiers | 12 |
| 2.4.6 - Gains et pertes de change | 12 |
| 2.4.7 - Impôt sur les résultats | 12 |
| 2.4.8 - Résultat net | 13 |
| 2.4.9 - Flux de trésorerie | 13 |
| 2.4.10 - Endettement | 14 |
| 2.5 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES | 14 |
| 2.6 - RISQUES ET INCERTITUDES | 14 |
| 2.7 - PERSPECTIVES | 14 |

1

2

3

4

> 2.1 - NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les Notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2008 figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence enregistré auprès de l'AMF le 23 avril 2008 sous le numéro R.08-029. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS

telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

> 2.2 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Le Groupe est un spécialiste (*Pure Player*) en matière de conception, production et commercialisation d'une offre complète de produits et systèmes de contrôle et commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et "Voix-Données-Images" ("VDI"). Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de notoriété mondiale, notamment *Legrand* et *Bticino*, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 70 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant plus de 150 000 références, dans près de 180 pays. En 2007, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élevait à 4 128,8 millions d'euros, dont 75 % hors de France. En 2007, Legrand a poursuivi sa forte progression dans les pays émergents (Europe de l'Est, Turquie, Asie/Pacifique à l'exclusion de la Corée du Sud et de l'Australie, Amérique latine et Afrique-Moyen-Orient) où il a réalisé environ 25 % de son chiffre d'affaires.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, 2007 et 2006 à la Note 25 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond à un seul pays ou consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;

- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne et la Russie) ;
- les États-Unis et le Canada ; et
- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, le Mexique, le Chili, le Venezuela, la Colombie, la Chine, l'Inde, la Corée du Sud, l'Égypte et l'Australie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, hors les informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

> 2.3 - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Depuis le début de l'année 2008, Legrand a poursuivi très activement sa stratégie de croissance externe et annoncé les acquisitions autofinancées de quatre sociétés :

- en février, PW Industries, spécialiste nord-américain du cheminement de câbles sous plafond destiné aux secteurs tertiaires et industriels. Legrand, leader incontesté du cheminement de câbles aux États-Unis et dans le monde renforce ainsi ses positions en complétant son offre et accélère son développement dans le marché industriel. PW industries a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 32 millions de dollars ;
- en avril, Estap, le numéro 1 des armoires et coffrets VDI en Turquie. Le Groupe renforce ainsi ses positions en Turquie où il est déjà un acteur de premier plan en appareillage et en distribution d'énergie. En outre, avec près de 60 % de son chiffre réalisé à l'export, notamment en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, Estap vient compléter les très belles positions qu'occupe Legrand sur ces zones et lui permet d'accélérer encore son développement dans les pays émergents. Basé à Istanbul avec un site de fabrication à Eskisehir, Estap a généré plus de 22 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2007 ;
- également en avril, HDL, leader des portiers audio et vidéo au Brésil, qui vient compléter les fortes positions de Legrand sur ce marché en forte croissance où il est déjà leader en appareillage, en disjoncteurs divisionnaires, en armoires et coffrets industriels ainsi qu'en cheminement de câbles. Outre le renforcement de l'offre du Groupe sur le marché en pleine expansion des portiers audio et vidéo, l'acquisition de HDL marque la poursuite du développement de Legrand dans les pays émergents. HDL a généré en 2007 un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros et possède deux sites de fabrication à Manaus et Itu ;

- en mai, Electrak, un des leaders britanniques du cheminement de câbles par le sol destiné au secteur tertiaire. Legrand, qui dispose de solides positions en cheminement de câbles sous plafond au Royaume-Uni, complète ainsi son offre produits et se renforce sur le segment non-résidentiel. Electrak a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de près de 20 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2008, Legrand a également poursuivi ses efforts d'innovation. Sur cette même période, près de vingt nouvelles gammes de produits ont été lancées dont notamment :

- les gammes d'appareillage *Art* et *K3* destinées respectivement aux projets de prestige en France et à l'international et au marché chinois ;
- une offre de portier audio et vidéo dédiée aux pays émergents d'Amérique latine, du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est ;
- une offre de portier audio et vidéo Legrand destinée au marché chinois ;
- la solution *Light Saver* de gestion d'éclairage à faible consommation d'énergie aux États-Unis ;
- la nouvelle offre de goulottes *Mosaic* en France qui vient idéalement compléter le programme d'appareillage *Mosaic* dédié aux applications tertiaires ;
- la nouvelle gamme de boîtes de sol *Evolution* aux États-Unis ;
- l'offre d'éclairage de sécurité *Uralight*.

1

2

3

4

> 2.4 - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2007 ET 2008

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand Période de 6 mois close le 30 juin | |
|--|---|----------------|
| | 2008 | 2007 |
| Chiffre d'affaires | 2 166,0 | 2 095,7 |
| Charges opérationnelles | | |
| Coût des ventes | (1 048,2) | (1 034,0) |
| Frais administratifs et commerciaux | (586,5) | (546,0) |
| Frais de recherche et développement | (109,2) | (107,8) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (58,5) | (63,4) |
| Résultat opérationnel | 363,6 | 344,5 |
| Charges financières | (68,7) | (68,6) |
| Produits financiers | 11,6 | 15,5 |
| Gains (Pertes) de change | 32,5 | 8,4 |
| Charges financières nettes | (24,6) | (44,7) |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | 0,0 | 0,6 |
| Résultat avant impôts | 339,0 | 300,4 |
| Impôts sur les résultats | (105,0) | (104,3) |
| Résultat net de l'exercice | 234,0 | 196,1 |
| Résultat net revenant à : | | |
| - Legrand | 233,1 | 195,2 |
| - Intérêts minoritaires | 0,9 | 0,9 |

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des *goodwills*.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand Période de 6 mois close le 30 juin | |
|---|---|--------------|
| | 2008 | 2007 |
| Résultat net de l'exercice | 234,0 | 196,1 |
| Impôts sur les résultats | 105,0 | 104,3 |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | 0,0 | (0,6) |
| (Gains) Pertes de change | (32,5) | (8,4) |
| Produits financiers | (11,6) | (15,5) |
| Charges financières | 68,7 | 68,6 |
| Résultat opérationnel | 363,6 | 344,5 |
| Amortissements liés à l'acquisition de Legrand France | 25,1 | 31,3 |
| Pertes de valeur des <i>goodwills</i> | 0,0 | 0,0 |
| Résultat opérationnel ajusté | 388,7 | 375,8 |
| Charges liées aux restructurations | 15,4 | 14,3 |
| Résultat opérationnel ajusté récurrent | 404,1 | 390,1 |

2.4.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 3,4 % à 2 166,0 millions d'euros au premier semestre 2008, contre 2 095,7 millions d'euros au premier semestre 2007, en raison :

- d'une augmentation de 3,1 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 3,1 % du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change sur la période ; et
- d'une augmentation de 3,5 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007, avec en particulier la consolidation de Kontaktor, Macse, Alpes Technologies, TCL Wuxi sur 6 mois ainsi que de PW Industries sur 5 mois et de Estap, HDL et Electrak sur 3 mois.

La progression du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants tient à une augmentation du chiffre d'affaires sur toutes les zones, à l'exception de la zone États-Unis et Canada. Plus particulièrement les pays émergents continuent d'enregistrer une croissance de 14 % au cours du premier semestre 2008. Leur poids dans le chiffre d'affaires total du Groupe poursuit également sa progression pour atteindre 26 % au premier semestre 2008 contre 22 % sur la même période de 2007. En développant de façon continue sa présence sur ces marchés à fort potentiel et sur lesquels il enregistre de bons niveaux de rentabilité, Legrand renforce ainsi sa capacité de résistance.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2008 et les six premiers mois 2007 était la suivante :

| | |
|----------------------|----------------|
| France | + 0,5 % |
| Italie | + 3,2 % |
| Reste de l'Europe | + 2,1 % |
| États-Unis et Canada | - 4,1 % |
| Reste du Monde | + 12,8 % |
| TOTAL | + 3,1 % |

France. Le chiffre d'affaires en France a augmenté de 0,8 % au premier semestre 2008 à 533,1 millions d'euros contre 529,1 millions d'euros au premier semestre 2007. Hors effet de lancement des nouveaux programmes d'appareillage au premier trimestre 2007, la progression du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants s'élève à 2,6 % (0,5 % en intégrant cet élément particulier), grâce notamment à de fortes croissances dans la distribution de puissance et le cheminement de câbles en fil, ainsi qu'à la poursuite du succès des nouvelles gammes d'appareillage et le lancement réussi en avril 2008 de la nouvelle offre de goulottes *Mosaic*. L'impact positif de la consolidation d'Alpes Technologies a été de 0,3 %, sachant qu'une partie importante des ventes de cette société est faite à l'exportation.

Italie. Le chiffre d'affaires en Italie a augmenté de 3,2 % à 415,3 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 402,6 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette progression provient d'une augmentation de 3,2 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants. Les très bonnes performances de la marque Zucchini et de l'offre de cheminement de câbles en fil pour les domaines tertiaire et industriel, ainsi que la bonne progression des ventes d'appareillage haut de gamme *Axolute* et de l'offre domotique *My Home* permettent de compenser les effets du ralentissement sur le marché résidentiel.

Reste de l'Europe. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a augmenté de 8,0 % à 482,7 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 446,8 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette progression provient d'une augmentation de 2,1 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants et de l'impact positif de la consolidation de Kontaktor sur 6 mois ainsi que celles d'Electrak et Estap sur 3 mois alors que l'effet de change a été défavorable de 1,7 %. La croissance toujours soutenue des ventes en Europe de l'Est, notamment en Russie et en Roumanie, ainsi que les bonnes performances en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas et en Turquie compensent la baisse d'activité en Espagne et en Irlande.

États-Unis et Canada. Le chiffre d'affaires dans la zone États-Unis et Canada à périmètre de consolidation et taux de change constants a diminué de 4,1 %. À cette diminution s'ajoutent une variation de change défavorable de 13,2 % et l'impact positif de la consolidation de PW Industries sur 5 mois. Au total, le chiffre d'affaires de la zone a baissé de 14,2 % à 274,4 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 319,9 millions au premier semestre 2007. La poursuite des très bonnes performances de The Watt Stopper, leader du contrôle d'éclairage à forte efficacité énergétique, de Cablofil, spécialiste du cheminement de câbles en fil, et de PW Industries, spécialiste des chemins de câbles sous plafond dans les segments tertiaire et industriel a partiellement compensé une activité résidentielle toujours en baisse.

Reste du Monde. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde a augmenté de 15,9 %, à 460,5 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 397,3 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette progression résulte d'une augmentation de 12,8 % du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants avec en particulier une progression à deux chiffres des ventes en Chine, en Thaïlande, au Brésil et au Chili et de plus de 30 % en Inde, en Égypte et au Pérou à laquelle s'ajoute l'impact positif de la consolidation de TCL Wuxi sur 6 mois, de HDL sur 3 mois et de HPM sur 6 mois au lieu de 5 en 2007. Les variations de taux de change ont un impact défavorable de 4,0 %.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

| Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf % | 1 ^{er} semestre 2007 | 1 ^{er} semestre 2008 | Variation totale | Variation de périmètre | Croissance organique ⁽¹⁾ | Effet change |
|---|-------------------------------|-------------------------------|------------------|------------------------|-------------------------------------|----------------|
| France | 529,1 | 533,1 | 0,8 % | 0,3 % | 0,5 % | 0,0 % |
| Italie | 402,6 | 415,3 | 3,2 % | 0,0 % | 3,2 % | 0,0 % |
| Reste de l'Europe | 446,8 | 482,7 | 8,0 % | 7,6 % | 2,1 % | - 1,7 % |
| USA/Canada | 319,9 | 274,4 | - 14,2 % | 3,1 % | - 4,1 % | - 13,2 % |
| Reste du Monde | 397,3 | 460,5 | 15,9 % | 7,0 % | 12,8 % | - 4,0 % |
| TOTAL CONSOLIDÉ | 2 095,7 | 2 166,0 | 3,4 % | 3,5 % | 3,1 % | - 3,1 % |

(1) À périmètre de consolidation et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

| Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf % | 1 ^{er} semestre 2007 | 1 ^{er} semestre 2008 | Variation totale | Variation de périmètre | Croissance organique ⁽¹⁾ | Effet change |
|---|-------------------------------|-------------------------------|------------------|------------------------|-------------------------------------|----------------|
| France | 616,9 | 607,2 | - 1,6 % | - 3,6 % | 2,1 % | 0,0 % |
| Italie | 429,5 | 439,1 | 2,2 % | - 0,1 % | 2,3 % | 0,0 % |
| Reste de l'Europe | 408,1 | 451,1 | 10,5 % | 9,6 % | 2,8 % | - 1,9 % |
| USA/Canada | 326,8 | 278,5 | - 14,8 % | 2,2 % | - 4,0 % | - 13,2 % |
| Reste du Monde | 314,4 | 390,1 | 24,1 % | 15,5 % | 12,4 % | - 4,4 % |
| TOTAL CONSOLIDÉ | 2 095,7 | 2 166,0 | 3,4 % | 3,5 % | 3,1 % | - 3,1 % |

(1) À périmètre de consolidation et taux de change constants.

La variation de périmètre négative sur la France s'explique essentiellement par la création à la fin de l'année 2007 d'une filiale à Dubai qui procède dorénavant à la facturation des ventes à destination de la plupart des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'Est.

2.4.2 - Charges opérationnelles

■ COÛT DES VENTES

Le coût des ventes consolidé a augmenté de 1,4 % à 1 048,2 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 1 034,0 millions d'euros au premier semestre 2007. Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a sensiblement diminué passant de 49,3 % au cours des six premiers mois de 2007 à 48,4 % au cours des six premiers mois de 2008.

Cette variation du coût des ventes résulte principalement :

- de l'augmentation des matières premières et composants consommés en raison d'un appel croissant à la sous-traitance ; et
- de l'impact des variations du périmètre de consolidation ;

partiellement compensés par :

- une baisse des coûts de production en raison des efforts continus de productivité et de la poursuite des opérations de restructuration ; et
- l'impact des taux de change avec une revalorisation de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres monnaies.

■ FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 7,4 % à 586,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2008 contre 546,0 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette augmentation provient essentiellement :

- d'un renforcement continu de la présence commerciale du Groupe notamment dans les pays des zones Reste de l'Europe et Reste du Monde, et tout particulièrement dans les pays

émergents. Ainsi, les effectifs marketing et commerciaux moyens ont augmenté d'environ 4 % à structure comparable entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2007 ; et

- de l'impact des variations du périmètre de consolidation.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté à 27,1 % au premier semestre 2008 contre 26,1 % au premier semestre 2007.

■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 "Immobilisations Incorporelles", le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 12,6 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2008 contre 12,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2007. Les charges d'amortissement de frais de développement capitalisés enregistrées au titre des six premiers mois de 2008 s'élevaient à 4,7 millions d'euros et à 4,1 millions d'euros au titre des six premiers mois de 2007.

Les frais de recherche et développement ont atteint 109,2 millions d'euros au premier semestre 2008 et 107,8 millions d'euros au premier semestre 2007, comprenant notamment les amortissements des actifs incorporels liés à l'acquisition de Legrand France.

Hors incidence de ces amortissements liés à l'acquisition de Legrand France, et en prenant en compte les frais de développement capitalisés, les dépenses de recherche et développement s'élevaient à 94,4 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 87,1 millions d'euros au premier semestre 2007, soit une augmentation de 8,4 % démontrant la priorité donnée par Legrand à l'innovation et au développement de nouveaux produits. Sur cette base, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement ont augmenté à 4,4 % au premier semestre 2008 contre 4,2 % au premier semestre 2007.

Au cours du premier semestre 2008, Legrand a ainsi lancé près de vingt nouvelles gammes de produits.

| (en millions d'euros) | Calcul des dépenses de recherche et développement Période de 6 mois close le 30 juin | |
|--|---|---------------|
| | 2008 | 2007 |
| Frais de recherche et développement | (109,2) | (107,8) |
| Écritures comptables d'acquisition | 22,7 | 28,8 |
| Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés | 4,7 | 4,1 |
| Frais de recherche et développement hors amortissements et hors amortissements liés à l'acquisition de Legrand France | (81,8) | (74,9) |
| Frais de développement capitalisés | (12,6) | (12,2) |
| Dépenses de recherche et développement de la période | (94,4) | (87,1) |

■ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2008, les autres produits et charges opérationnels ont diminué de 7,7 % et se sont élevés à 58,5 millions d'euros contre 63,4 millions d'euros sur la

même période en 2007, malgré une augmentation de 7,7 % des charges et des pertes et profits sur cessions d'actifs liés aux restructurations.

2.4.3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 5,5 % à 363,6 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 344,5 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette progression résulte principalement :

- d'une hausse de 3,4 % du chiffre d'affaires ; et
- d'une baisse de 7,7 % des autres produits et charges opérationnels ;

partiellement compensées par :

- une augmentation de 1,4 % du coût des ventes ;

- une augmentation de 7,4 % des frais administratifs et commerciaux ;
- une hausse de 1,3 % des frais de recherche et développement.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté pour représenter 16,8 % au premier semestre 2008 contre 16,4 % au premier semestre 2007.

2.4.4 - Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France en 2002 et des pertes de valeur des *goodwills*. Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 3,4 % à 388,7 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 375,8 millions d'euros au premier semestre 2007 du fait :

- d'une augmentation en France de 2,0 % pour atteindre 125,0 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 122,6 millions d'euros au premier semestre 2007 et représenter 20,6 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2008 contre 19,9 % pour les six premiers mois de 2007 ;
- d'une augmentation en Italie de 5,7 % pour atteindre 141,0 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 133,4 millions d'euros au premier semestre 2007 et représenter 32,1 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2008 contre 31,1 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2007 ;
- d'une augmentation dans la plupart des pays de la zone Reste de l'Europe, notamment les Pays-Bas, la Turquie, la Pologne et la Hongrie compensant des charges de restructuration sur la zone ainsi qu'une évolution moins favorable en Espagne, pays confronté à un ralentissement de la conjoncture économique ;

- d'une augmentation dans la très grande majorité des pays de la zone Reste du Monde, notamment en Chine, à Singapour, en Égypte, en Colombie, au Venezuela et au Mexique ;

partiellement compensées par :

- une diminution aux États-Unis et Canada de 12,5 %, essentiellement liée à l'impact défavorable des taux de change, pour atteindre 31,6 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 36,1 millions d'euros en 2007. En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel ajusté de la zone s'est parfaitement maintenu pour représenter 11,3 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2008 contre 11,0 % pour les six premiers mois de 2007, démontrant la capacité d'adaptation du Groupe à des conditions de marché défavorables.

Au total, le résultat opérationnel ajusté consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires est resté stable pour représenter 17,9 % au premier semestre 2008 contre 17,9 % au premier semestre 2007. Dans un contexte de marché plus difficile, Legrand démontre ainsi sa capacité à adapter sa base de coûts à son niveau d'activité tout en poursuivant ses investissements de croissance dans l'innovation et les domaines les plus prometteurs. Du fait de ses fortes positions de marché, le Groupe continue de compenser pleinement les hausses de prix des matières premières et des composants par l'augmentation de ses prix de vente.

2.4.5 - Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers ont augmenté de 7,5 % au premier semestre 2008 à 57,1 millions d'euros contre 53,1 millions d'euros au premier semestre 2007. Les produits et charges financiers se sont élevés à 2,6 % du chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2008 contre 2,5 % au cours des six

premiers mois de 2007. L'augmentation des produits et charges financiers tient essentiellement à un niveau d'endettement moyen plus élevé ainsi qu'à une hausse des taux d'intérêts sur les marchés financiers.

2.4.6 - Gains et pertes de change

Les gains de change s'élèvent à 32,5 millions d'euros pour les six premiers mois de 2008 contre 8,4 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette augmentation des gains de change tient

essentiellement à la forte hausse de l'euro vis-à-vis du dollar américain au cours du premier semestre 2008.

2.4.7 - Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 105,0 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 104,3 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette légère augmentation est liée à la hausse du résultat opérationnel,

compensée par une baisse du taux d'imposition en Italie qui entraîne une baisse du taux d'imposition du Groupe à 31,0 % au premier semestre 2008 contre 34,7 % au premier semestre 2007.

2.4.8 - Résultat net

Le résultat net consolidé a augmenté de 19,3 %, s'élevant à 234,0 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 196,1 millions d'euros au premier semestre 2007. Cette augmentation résulte principalement :

- d'une augmentation de 19,1 millions d'euros du résultat opérationnel ; et
- d'une augmentation de 24,1 millions d'euros des gains de change ;

partiellement compensées par :

- une augmentation de 4,0 millions d'euros des produits et charges financiers ; et
- une augmentation de 0,7 million d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

2.4.9 - Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2008 et 2007 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand Période de 6 mois close le 30 juin | |
|---|---|---------|
| | 2008 | 2007 |
| Flux de trésorerie issus des opérations courantes | 145,4 | 202,0 |
| Flux de trésorerie générés par les investissements | (201,1) | (151,9) |
| Flux de trésorerie issus des opérations financières | 48,2 | (33,8) |
| Variation de la trésorerie | (18,5) | 16,2 |
| Dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés | (71,1) | (73,8) |

Pour une description des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie issus des opérations courantes ont diminué pour s'établir à 145,4 millions d'euros au 30 juin 2008, contre 202,0 millions d'euros au 30 juin 2007. Cette diminution de 56,6 millions d'euros au premier semestre 2008 est essentiellement due à une augmentation de la variation des actifs et passifs opérationnels courants. La marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie issus des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) a baissé de 7,2 % pour s'établir à 306,3 millions d'euros au 30 juin 2008 à comparer à 330,2 millions d'euros au 30 juin 2007. Cette baisse de la marge brute d'autofinancement est liée à la hausse des impôts sur les bénéfices payés au cours de la période.

■ FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie générés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2008 se sont élevés à 201,1 millions d'euros, contre 151,9 millions d'euros au cours de la période

close le 30 juin 2007. Cette hausse est due à une augmentation des investissements en participations consolidées qui se sont élevés à 133,1 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 83,3 millions d'euros au premier semestre 2007.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 71,1 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2008 (dont 12,6 millions d'euros liés aux frais de développements capitalisés), soit une légère diminution de 3,7 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 73,8 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2007 (dont 12,2 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés).

■ FLUX DE TRÉSORERIE ISSUS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie générés par les opérations financières se sont élevés à 48,2 millions d'euros au premier semestre 2008, incluant notamment le versement de dividendes pour un montant de 180,0 millions d'euros et le rachat d'actions propres pour un montant de 85,6 millions d'euros, contre 33,8 millions d'euros de flux de trésorerie employés dans les opérations financières au premier semestre 2007 incluant le versement de dividendes pour un montant de 133,1 millions d'euros et le rachat d'actions propres pour un montant de 103,3 millions d'euros.

2.4.10 - Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élevait à 2 411,5 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 2 057,3 millions d'euros au 30 juin 2007. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 202,9 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 195,4 millions d'euros au 30 juin 2007. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élevait à 2 208,6 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 1 861,9 millions d'euros au 30 juin 2007.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés était de 107 % au 30 juin 2008 contre 87 % au 30 juin 2007.

Au 30 juin 2008, l'endettement brut total comprenait principalement :

- 245,2 millions d'euros au titre des Obligations *Yankee* ;
- 1 059,2 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2006 ;
- 220,0 millions d'euros au titre de l'emprunt bancaire émis en mai 2007 ; et
- 887,1 millions d'euros au titre des autres dettes, se répartissant essentiellement entre des billets de trésorerie et d'autres emprunts.

> 2.5 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 24 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le

30 juin 2008 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

> 2.6 - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 du document de référence enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R.08-029 ainsi qu'à la Note 23 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel

où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

> 2.7 - PERSPECTIVES

Fort de ses atouts, et compte tenu d'un environnement de marché clairement plus difficile qu'anticipé, Legrand vise une croissance des ventes de près de 7 % hors effet de change pour 2008 et

confirme son objectif d'un taux de marge opérationnelle ajustée proche de celui de 2007.

3



COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2008

| | |
|--|-----------|
| <u>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</u> | <u>16</u> |
| <u>BILAN CONSOLIDÉ</u> | <u>17</u> |
| <u>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS</u> | <u>19</u> |
| <u>TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES</u> | <u>20</u> |
| <u>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</u> | <u>21</u> |

1

2

3

4

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand | | |
|---|------------------------------------|----------------|----------------|
| | Période de 6 mois close le 30 juin | | |
| | 2008 | 2007 | 2006 |
| Chiffre d'affaires (Note 1 (k)) | 2 166,0 | 2 095,7 | 1 893,3 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coût des ventes | (1 048,2) | (1 034,0) | (939,8) |
| Frais administratifs et commerciaux | (586,5) | (546,0) | (496,2) |
| Frais de recherche et développement | (109,2) | (107,8) | (120,2) |
| Autres produits (charges) opérationnels (Note 19 (b)) | (58,5) | (63,4) | (54,1) |
| Résultat opérationnel (Note 19) | 363,6 | 344,5 | 283,0 |
| Charges financières (Note 20 (b)) | (68,7) | (68,6) | (89,7) |
| Produits financiers (Note 20 (b)) | 11,6 | 15,5 | 15,8 |
| Gains (pertes) de change (Note 20 (a)) | 32,5 | 8,4 | 21,7 |
| Perte sur extinction de dette (Note 14 (a)) | 0,0 | 0,0 | (109,0) |
| Charges financières nettes | (24,6) | (44,7) | (161,2) |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | 0,0 | 0,6 | 0,5 |
| Résultat avant impôts | 339,0 | 300,4 | 122,3 |
| Impôts sur les résultats (Note 21) | (105,0) | (104,3) | (57,7) |
| Résultat net de l'exercice | 234,0 | 196,1 | 64,6 |
| Résultat net revenant à : | | | |
| ■ Legrand | 233,1 | 195,2 | 63,3 |
| ■ Intérêts minoritaires | 0,9 | 0,9 | 1,3 |
| Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s)) | 0,907 | 0,726 | 0,281 |
| Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s)) | 0,900 | 0,716 | 0,277 |

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ BILAN CONSOLIDÉ

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand | | |
|--|----------------|------------------|------------------|
| | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
| ACTIF | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 1 (d)) | 202,6 | 221,1 | 178,9 |
| Valeurs mobilières de placement (Note 9) | 0,3 | 0,2 | 0,4 |
| Créances impôt courant ou exigible | 4,9 | 12,3 | 14,2 |
| Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7) | 860,2 | 646,2 | 620,8 |
| Autres créances (Note 8) | 148,5 | 145,5 | 132,2 |
| Stocks (Notes 1 (i) et 6) | 673,8 | 624,4 | 560,1 |
| Autres actifs financiers courants (Note 23) | 8,0 | 11,8 | 22,2 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | 1 898,3 | 1 661,5 | 1 528,8 |
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2) | 1 785,5 | 1 784,3 | 1 840,0 |
| <i>Goodwills</i> (Notes 1 (g) et 3) | 1 881,4 | 1 815,9 | 1 633,2 |
| Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4) | 748,4 | 756,7 | 789,2 |
| Participations dans les entreprises associées (Note 5) | 0,0 | 14,0 | 10,5 |
| Autres titres immobilisés (Note 5) | 12,1 | 8,3 | 5,0 |
| Impôts différés (Notes 1 (j) et 21) | 74,3 | 64,3 | 124,6 |
| Autres actifs non courants | 5,1 | 4,6 | 4,8 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 4 506,8 | 4 448,1 | 4 407,3 |
| TOTAL ACTIF | 6 405,1 | 6 109,6 | 5 936,1 |

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

| <i>(en millions d'euros)</i> | Legrand | | |
|---|----------------|------------------|------------------|
| | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
| PASSIF | | | |
| Passifs courants | | | |
| Emprunts courants (Note 17) | 737,2 | 654,7 | 790,7 |
| Dettes d'impôt courant ou exigible | 57,5 | 39,6 | 32,7 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 516,7 | 474,0 | 454,4 |
| Provisions et autres passifs courants (Note 18) | 508,4 | 497,9 | 436,8 |
| Autres passifs financiers courants (Note 23) | 0,6 | 86,9 | 66,6 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | 1 820,4 | 1 753,1 | 1 781,2 |
| Passifs non courants | | | |
| Impôts différés (Notes 1 (j) et 21) | 649,6 | 654,9 | 663,9 |
| Provisions et autres passifs non courants (Note 15) | 66,6 | 81,0 | 109,8 |
| Avantages du personnel (Notes 1 (q) et 16) | 120,8 | 125,1 | 147,6 |
| Emprunts non courants (Note 14) | 1 674,3 | 1 364,4 | 1 055,5 |
| Titres subordonnés à durée indéterminée (Note 13) | 0,0 | 0,0 | 9,5 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | 2 511,3 | 2 225,4 | 1 986,3 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital social (Note 10) | 1 049,5 | 1 083,9 | 1 078,8 |
| Réserves (Note 12 (a)) | 1 257,4 | 1 238,4 | 1 217,6 |
| Réserves de conversion (Note 12 (b)) | (237,9) | (194,0) | (136,6) |
| Capitaux propres revenant au Groupe | 2 069,0 | 2 128,3 | 2 159,8 |
| Intérêts minoritaires | 4,4 | 2,8 | 8,8 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 2 073,4 | 2 131,1 | 2 168,6 |
| TOTAL PASSIF | 6 405,1 | 6 109,6 | 5 936,1 |

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| (en millions d'euros) | Legrand | | |
|---|------------------------------------|----------------|----------------|
| | Période de 6 mois close le 30 juin | | |
| | 2008 | 2007 | 2006 |
| Résultat net de l'exercice | 234,0 | 196,1 | 64,6 |
| Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie : | | | |
| ■ Amortissement des immobilisations corporelles (Note 19 (a)) | 67,1 | 67,1 | 69,6 |
| ■ Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 19 (a)) | 32,1 | 37,5 | 48,4 |
| ■ Amortissement des frais de développement (Note 19 (a)) | 4,7 | 4,1 | 1,6 |
| ■ Amortissement des charges financières | 0,7 | 0,7 | 1,2 |
| ■ Perte sur extinction de dette | 0,0 | 0,0 | 109,0 |
| ■ Variation des impôts différés | (8,4) | 34,7 | 2,6 |
| ■ Variation des autres actifs et passifs non courants | (5,1) | 3,6 | (0,6) |
| ■ Quote-part du résultat des entreprises associées | 0,0 | (0,6) | (0,5) |
| ■ Perte (gain) de change | (23,8) | (9,7) | 16,7 |
| ■ Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie | 4,0 | (1,3) | 26,6 |
| (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs | 1,0 | (1,9) | 0,6 |
| (Plus-values) moins-values sur cessions de placements | 0,0 | (0,1) | (0,9) |
| Variation des autres actifs et passifs opérationnels : | | | |
| ■ Stocks | (35,5) | (40,5) | (39,1) |
| ■ Créances clients et comptes rattachés | (196,0) | (159,8) | (132,2) |
| ■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 38,9 | 39,2 | 69,5 |
| ■ Autres actifs et passifs opérationnels | 31,7 | 32,9 | 1,5 |
| Flux de trésorerie issus des opérations courantes | 145,4 | 202,0 | 238,6 |
| Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles | 6,1 | 7,2 | 15,5 |
| Investissements | (58,5) | (61,6) | (62,0) |
| Frais de développement capitalisés | (12,6) | (12,2) | (12,8) |
| Variation des autres actifs et passifs financiers non courants | (0,3) | (0,5) | (1,5) |
| Trésorerie provenant de cessions de valeurs mobilières de placement | 0,0 | 0,1 | 0,1 |
| Acquisition de valeurs mobilières de placement | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3) | (133,1) | (83,3) | (60,4) |
| Investissements en participations non consolidées | (2,7) | (1,6) | 0,0 |
| Flux de trésorerie générés par les investissements | (201,1) | (151,9) | (121,1) |
| ■ Augmentation de capital (Note 10) | 2,1 | 3,0 | 866,7 |
| ■ Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10) | (85,6) | (103,3) | 0,0 |
| ■ Dividendes payés par Legrand | (180,0) | (133,1) | (110,6) |
| ■ Dividendes payés par des filiales de Legrand | (1,1) | (2,6) | (1,7) |
| ■ Amortissement des TSDI | 0,0 | (9,5) | (9,5) |
| ■ Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit | 390,6 | 277,1 | 2 195,1 |
| ■ Remboursement d'emprunts | (58,5) | (70,0) | (2 992,0) |
| ■ Frais d'émission de la dette | 0,0 | (0,5) | (6,1) |
| ■ Perte sur extinction de dette | 0,0 | 0,0 | (109,0) |
| ■ Augmentation (diminution) des concours bancaires courants | (19,3) | 5,1 | 104,4 |
| Flux de trésorerie issus des opérations financières | 48,2 | (33,8) | (62,7) |
| Effet net des conversions sur la trésorerie | (11,0) | (0,1) | (10,7) |
| Variation nette de la trésorerie | (18,5) | 16,2 | 44,1 |
| Trésorerie en début d'exercice | 221,1 | 178,9 | 133,2 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 202,6 | 195,1 | 177,3 |
| Détail de certains éléments issus des opérations courantes | | | |
| ■ intérêts payés au cours de l'exercice | 51,9 | 52,0 | 76,5 |
| ■ impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice | 86,8 | 48,4 | 37,1 |

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

■ TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

| <i>(en millions d'euros)</i> | Capitaux propres revenant à Legrand | | | TOTAL | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|---|-------------------------------------|----------------|------------------------|----------------|-----------------------|----------------------------|
| | Capital social | Réserves | Réserves de conversion | | | |
| Au 31 décembre 2006 | 1 078,8 | 1 217,6 | (136,6) | 2 159,8 | 8,8 | 2 168,6 |
| Résultat net de la période | | 421,0 | | 421,0 | 1,6 | 422,6 |
| Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres | | 6,7 | (57,4) | (50,7) | | (50,7) |
| <i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i> | | <i>427,7</i> | <i>(57,4)</i> | <i>370,3</i> | <i>1,6</i> | <i>371,9</i> |
| Dividendes versés | | (133,1) | | (133,1) | (3,0) | (136,1) |
| Augmentation de capital (Note 10) | 5,1 | | | 5,1 | | 5,1 |
| Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10) | | (280,8) | | (280,8) | | (280,8) |
| Rachat des minoritaires | | | | 0,0 | (4,6) | (4,6) |
| Options de souscription d'actions | | 7,0 | | 7,0 | | 7,0 |
| Au 31 décembre 2007 | 1 083,9 | 1 238,4 | (194,0) | 2 128,3 | 2,8 | 2 131,1 |
| Résultat net de la période | | 233,1 | | 233,1 | 0,9 | 234,0 |
| Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres | | 8,7 | (43,9) | (35,2) | | (35,2) |
| <i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i> | | <i>241,8</i> | <i>(43,9)</i> | <i>197,9</i> | <i>0,9</i> | <i>198,8</i> |
| Dividendes versés | | (180,0) | | (180,0) | (1,1) | (181,1) |
| Augmentation de capital (Note 10) | 2,1 | | | 2,1 | | 2,1 |
| Annulation rachat d'actions (Note 10) | (36,5) | 36,5 | | 0,0 | | 0,0 |
| Rachat d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10) | | (85,6) | | (85,6) | | (85,6) |
| Variation de périmètre | | | | 0,0 | 1,8 | 1,8 |
| Options de souscription d'actions | | 6,3 | | 6,3 | | 6,3 |
| Au 30 juin 2008 | 1 049,5 | 1 257,4 | (237,9) | 2 069,0 | 4,4 | 2 073,4 |

Détail des produits (charges) nets comptabilisés de la période

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Résultat net de la période | 234,0 | 422,6 | 255,2 |
| Écarts actuariels (Notes 1, 1 (q) et 16) | 1,2 | 9,7 | (12,3) |
| Impôts différés sur écarts actuariels | (0,4) | (3,0) | 4,7 |
| Impôts courants sur rachat d'actions propres* | 7,9 | 0,0 | 0,0 |
| Réserves de conversion (12 (b)) | (43,9) | (57,4) | (72,6) |
| TOTAL | 198,8 | 371,9 | 175,0 |

* Profit d'impôt lié à la provision pour dépréciation des actions propres comptabilisée dans les comptes sociaux.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Notes annexes aux états financiers consolidés

| | | | | | |
|------------------|--|----|------------------|--|----|
| NOTE 1 - | PRINCIPES COMPTABLES | 23 | NOTE 14 - | EMPRUNTS NON COURANTS | 44 |
| NOTE 2 - | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 1 (F)) | 29 | NOTE 15 - | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS | 47 |
| NOTE 3 - | GOODWILLS (NOTE 1 (G)) | 31 | NOTE 16 - | AVANTAGES DU PERSONNEL (NOTE 1 (Q)) | 47 |
| NOTE 4 - | IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 1 (H)) | 33 | NOTE 17 - | EMPRUNTS COURANTS | 50 |
| NOTE 5 - | PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS | 36 | NOTE 18 - | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS | 50 |
| NOTE 6 - | STOCKS (NOTE 1 (I)) | 37 | NOTE 19 - | ANALYSE DE CERTAINS FRAIS | 51 |
| NOTE 7 - | CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NOTE 1 (E)) | 37 | NOTE 20 - | CHARGES FINANCIÈRES NETTES | 51 |
| NOTE 8 - | AUTRES CRÉANCES | 38 | NOTE 21 - | IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS | 52 |
| NOTE 9 - | VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT | 38 | NOTE 22 - | ENGAGEMENTS | 54 |
| NOTE 10 - | CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION (NOTE 1(S)) | 38 | NOTE 23 - | INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS | 55 |
| NOTE 11 - | PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS, PLANS D' ACTIONS GRATUITES, PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES | 40 | NOTE 24 - | INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES | 59 |
| NOTE 12 - | RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION | 43 | NOTE 25 - | INFORMATIONS PAR SEGMENTS GÉOGRAPHIQUES (NOTE 1 (R)) | 60 |
| NOTE 13 - | TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE (TSDI) | 43 | NOTE 26 - | INFORMATIONS TRIMESTRIELLES - NON AUDITÉES | 63 |
| | | | NOTE 27 - | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE | 64 |

■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Legrand (ex-Legrand Holding SA) (la "Société") et ses filiales (collectivement "Legrand" ou "le Groupe") constituent l'un des principaux spécialistes mondiaux de la fabrication de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'information utilisés dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits sur près de 180 marchés nationaux. Ses principaux marchés restent la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré environ 57 % de son chiffre d'affaires net annuel en 2007 (61 % en 2006), mais sa présence dans les pays émergents s'est significativement renforcée au cours des dernières années (25 % en 2007, 22 % en 2006).

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Dans le cadre de son introduction en bourse, Legrand a enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers un document de base sous le numéro I.06-009 le 21 février 2006. Le 22 mars 2006, l'Autorité des marchés financiers a apposé son visa n°06.082 sur la note d'opération. Les premières négociations des actions Legrand ont débuté le 7 avril 2006 sur le marché Euronext Paris.

Le 23 avril 2008, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le document de référence au titre de l'exercice 2007 sous le numéro R.08-029.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 29 juillet 2008 par le Conseil d'administration.

■ LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 147 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 30 juin 2008 :

Filiales françaises

| |
|----------------|
| Groupe Arnould |
| ICM Group |
| Inovac |
| Legrand France |
| Legrand SNC |
| Planet-Wattohm |

Filiales étrangères

| | |
|----------------------------|-------------|
| Bticino | Italie |
| Bticino de Mexico | Mexique |
| GL Eletro-Eletronicos Ltda | Brésil |
| HPM Industries | Australie |
| Kontaktor | Russie |
| Legrand | Grèce |
| Legrand | Russie |
| Legrand Colombia | Colombie |
| Legrand Electric | Royaume-Uni |
| Legrand Electrica | Portugal |

| | |
|------------------------------|------------|
| Legrand Electrical | Chine |
| Legrand Elektrik | Turquie |
| Legrand Electricue | Belgique |
| Legrand España | Espagne |
| Legrand India | Inde |
| Legrand Polska | Pologne |
| Legrand Zrt | Hongrie |
| Ortronics | États-Unis |
| Pass & Seymour | États-Unis |
| Rocom | Hong Kong |
| Shidean | Chine |
| TCL International Electrical | Chine |
| TCL Building Technology | Chine |
| TCL Wuxi | Chine |
| The Watt Stopper | États-Unis |
| The Wiremold Company | États-Unis |
| Van Geel Legrand | Pays-Bas |
| Zucchini | Italie |

Le calendrier d'intégration des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2006 dans les comptes consolidés est le suivant :

| 2006 | 31 mars | 30 juin | 30 septembre | 31 décembre |
|---------|---------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Cemar | | Au bilan uniquement | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Shidean | | Au bilan uniquement | Au bilan uniquement | 12 mois de résultat |
| Vantage | | | Au bilan uniquement | Au bilan uniquement |

| 2007 | 31 mars | 30 juin | 30 septembre | 31 décembre |
|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| Cemar | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat | 9 mois de résultat | 12 mois de résultat |
| Shidean | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat | 9 mois de résultat | 12 mois de résultat |
| Vantage | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat | 9 mois de résultat | 12 mois de résultat |
| HPM Industries | 2 mois de résultat | 5 mois de résultat | 8 mois de résultat | 11 mois de résultat |
| UStec | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat | 9 mois de résultat | 12 mois de résultat |
| Kontaktor | | | Au bilan uniquement | Au bilan uniquement |
| Macse | | | | Au bilan uniquement |
| Alpes Technologies | | | | Au bilan uniquement |
| TCL Wuxi | | | | Au bilan uniquement |

| 2008 | 31 mars | 30 juin |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| Kontaktor | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Macse | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| Alpes Technologies | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| TCL Wuxi | 3 mois de résultat | 6 mois de résultat |
| PW Industries | 2 mois de résultat | 5 mois de résultat |
| Estap | | 3 mois de résultat |
| HDL | | 3 mois de résultat |
| Electrak | | 3 mois de résultat |

Les entités consolidées pour la première fois en 2008, selon le tableau ci-dessus, ont contribué au chiffre d'affaires du Groupe pour 54,2 millions d'euros. Après impact lié à leur intégration, le résultat opérationnel généré par ces mêmes entités, a été durant cette période un profit de 0,4 million d'euros. Hors cet impact, le résultat opérationnel aurait été un profit de 4,4 millions d'euros.

Les acquisitions effectuées entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008 sont décrites ci-dessous :

Kontaktor

En septembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 95 % de Kontaktor, leader russe des disjoncteurs ouverts et des disjoncteurs boîtier moulé, basé à Oulianovsk au sud-est de Moscou.

Macse

En octobre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % de l'activité de cheminement de câbles métallique de Macse, leader de ce secteur au Mexique.

Alpes Technologies

En décembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % d'Alpes Technologies, un des leaders français des systèmes d'optimisation et de mesure de la qualité de l'énergie électrique pour les bâtiments tertiaires et industriels.

TCL Wuxi

En décembre 2007, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % de TCL Wuxi, spécialiste chinois des disjoncteurs modulaires et des disjoncteurs de puissance, destinés aux marchés résidentiel, commercial et industriel.

PW Industries

En février 2008, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % de PW Industries, spécialiste nord-américain du cheminement de câbles sous plafond destiné aux secteurs tertiaires et industriels.

Estap

En avril 2008, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % des activités d'Estap, leader des armoires et coffrets Voix-Données-Images (VDI) en Turquie.

HDL

En avril 2008, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % de HDL, n° 1 des portiers audio et vidéo au Brésil, sous réserve de l'accord des autorités compétentes.

Electrak

En mai 2008, Legrand a conclu l'acquisition de 100 % d'Electrak, un des leaders britanniques du cheminement de câbles par le sol destiné au secteur tertiaire.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés intermédiaires du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2008, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et aux interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 30 juin 2008, et notamment la norme IAS 34 Information Financière

Intermédiaire. En outre, ils ne présentent pas de différence avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

La nouvelle norme mise en application par le Groupe, par anticipation, depuis le 1^{er} janvier 2008 est la norme IFRS 8 portant sur l'information sectorielle (Note 25).

Les nouvelles normes et interprétations prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, d'application obligatoire au Groupe Legrand à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009, sont exposées en Note 1 (v).

La présentation des états financiers aux normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables de la Société. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (u).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

a) Base de présentation et d'acquisition de Legrand France

Avant le 10 décembre 2002, Legrand (ex-Legrand Holding SA) n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi "le Groupe".

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3 748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

b) Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les seules filiales exclues du périmètre de consolidation sont des filiales de création ou d'acquisition récente qui représentent, en cumul au titre de 2008, des actifs immobilisés totaux d'environ 6,0 millions d'euros et un chiffre d'affaires total inférieur à 7,0 millions d'euros.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités ("monnaie fonctionnelle"). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture de l'exercice des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique "gains (pertes) de change".

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte "réserves de conversion" des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme des disponibilités.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 20 ans lorsque la Direction suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme mais qu'elle n'a pas l'intention de les remplacer à court terme et qu'elle estime que ces marques vont contribuer à la trésorerie du Groupe pendant au moins 20 ans ;
- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par d'autres grandes marques du Groupe.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques qui ont une durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel, ou plus fréquemment dès lors qu'un événement ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable a subi une perte de valeur.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment.

Les actifs amortis font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

g) Goodwills

Les *goodwills* font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque *goodwill* est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le *goodwill* est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *goodwills* correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le *goodwill* et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale

calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf. ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective ; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

| | |
|--------------------------------|------------|
| Constructions légères | 25 ans |
| Constructions traditionnelles | 40 ans |
| Matériel industriel | 8 à 10 ans |
| Outillage | 5 ans |
| Matériel et mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente.

i) Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des en-cours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais

généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Étant donné que les informations historiques permettent de raisonnablement estimer les volumes d'achats futurs des clients, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

l) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties

de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat ; elle est égale à la valeur actuelle des futurs *cash flows* estimatifs.

m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers ; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swaps, caps, options et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 et a opté pour la comptabilisation de tous les instruments dérivés mis en place à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 23.

n) Responsabilités environnementales et responsabilités produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques, soit en cotisant à un éco-organisme, soit

en mandatant l'utilisateur final, lesquels sont alors chargés de la collecte. Les charges relatives à ces opérations sont comptabilisées au fur et à mesure des services rendus.

o) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère des régimes de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée de façon linéaire en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en résultat.

p) Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

q) Avantages du personnel

Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi sont dues lorsque le contrat de travail est résilié avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un salarié accepte un départ volontaire en contrepartie de ces indemnités. Le Groupe comptabilise ces prestations lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin à l'emploi de ses salariés en exercice selon un plan officiel détaillé sans possibilité de retrait ou à verser des prestations de cessation d'emploi dans le cadre d'une offre destinée à encourager les départs volontaires. Les prestations à payer plus de 12 mois après la date du bilan sont actualisées.

r) Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les États-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

s) Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le nombre moyen d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats d'actions au cours de la période.

t) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

u) Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des *goodwills* et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des *goodwills* et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les *goodwills* aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation annuels des *goodwills* ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et

- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation annuels.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

Au 31 décembre 2007, le Groupe a appliqué les tests de dépréciation spécifiés par la norme IAS 36 à tous les actifs incorporels non amortis, et a retenu pour se faire les hypothèses et paramètres spécifiés en Note 3.

Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimation comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

v) Nouvelles prises de position relatives aux normes IFRS

À la date de clôture des comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes non encore applicables de manière obligatoire au 30 juin 2008 ont été publiées par l'IASB.

Normes et interprétations d'application optionnelle au 1^{er} janvier 2008 et déjà approuvées par l'Union Européenne :

IFRS 8 – Information sectorielle

En novembre 2006, l'IASB a publié la norme IFRS 8 – Information sectorielle. Cette norme remplace la norme IAS 14 en alignant l'information sectorielle sur les dispositions de la norme américaine FAS 131. L'information sectorielle devra désormais être établie selon une approche fondée sur les données internes de gestion de l'entreprise par opposition à l'approche de la norme actuelle fondée sur les risques et la rentabilité des secteurs.

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Une application anticipée est faite par le Groupe au 30 juin 2008.

Normes et interprétations approuvées par l'IASB et l'IFRIC mais pas par l'Union Européenne :

IAS 23 – Coûts d'emprunt

En mars 2007, l'IASB a amendé la norme IAS 23 – Coûts d'emprunt confirmant ainsi l'obligation d'incorporation des coûts d'emprunt au coût des actifs qualifiés, et supprimant donc l'option pour une comptabilisation immédiate en charges de ces coûts (conformité avec la norme américaine FAS 34).

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, une application anticipée étant autorisée.

IAS 1 révisée – Présentation des états financiers

En septembre 2007, l'IASB a publié la version révisée d'IAS 1 relative à la présentation des états financiers. Cette révision modifie la structure des états financiers principalement en réservant le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global.

Cette norme entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, une application anticipée étant autorisée.

IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises et IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels

En janvier 2008, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les regroupements d'entreprises, accompagnée d'une norme révisée sur les états financiers consolidés relative à la comptabilisation notamment des variations de périmètres de consolidation.

Cette nouvelle norme renforce deux concepts majeurs, à savoir, la consécration de l'importance d'avoir ou non le contrôle d'une société et l'usage de la juste valeur.

Ces normes entrent en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, une application anticipée étant autorisée.

Amendement IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

En janvier 2008, l'IASB a publié un amendement à IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions" intitulé "Conditions d'acquisition des droits et annulations". Cet amendement a pour double objectif de clarifier que les conditions d'acquisition des droits correspondent uniquement aux conditions de service et de performance et d'indiquer que toutes les annulations doivent faire l'objet du même traitement comptable.

Cet amendement entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, une application anticipée étant autorisée.

Amendement IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation

En février 2008, l'IASB a publié un amendement de la norme IAS 32 relatif aux instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation. L'objectif de l'amendement est de permettre le classement en capitaux propres de certains instruments qui, en dehors de leur caractère remboursable au gré du porteur, sont équivalents à des actions ordinaires.

Cet amendement entre en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, une application anticipée étant autorisée.

Le Groupe a commencé à examiner ces normes et interprétations afin de déterminer les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

1

2

3

4

■ NOTE 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 1 (F))

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Marques à durée indéfinie | 1 523,4 | 1 511,0 | 1 523,1 |
| Marques à durée définie | 61,5 | 54,3 | 49,7 |
| Brevets | 79,4 | 102,7 | 161,4 |
| Autres actifs incorporels | 121,2 | 116,3 | 105,8 |
| | 1 785,5 | 1 784,3 | 1 840,0 |

Les marques s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Au début de la période | 1 590,4 | 1 593,0 | 1 567,1 |
| ■ Acquisitions | 31,0 | 12,2 | 41,8 |
| ■ Cessions | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| ■ Effet de conversion | (9,0) | (14,8) | (15,9) |
| | 1 612,4 | 1 590,4 | 1 593,0 |
| Amortissements cumulés | (27,5) | (25,1) | (20,2) |
| À la fin de la période | 1 584,9 | 1 565,3 | 1 572,8 |

Les brevets s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Au début de la période | 570,3 | 576,0 | 582,2 |
| ■ Acquisitions | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| ■ Cessions | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| ■ Effet de conversion | (3,3) | (5,7) | (6,2) |
| | 567,0 | 570,3 | 576,0 |
| Amortissements cumulés | (487,6) | (467,6) | (414,6) |
| À la fin de la période | 79,4 | 102,7 | 161,4 |

Pour le premier semestre 2008, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 36,8 millions d'euros (41,6 millions d'euros pour le premier semestre 2007 ;

50,0 millions d'euros pour le premier semestre 2006) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Brevets | Marques | Total |
|------------------------------|-------------|------------|-------------|
| France | 12,3 | 0,9 | 13,2 |
| Italie | 6,2 | 0,0 | 6,2 |
| Reste de l'Europe | 1,7 | 0,1 | 1,8 |
| USA/Canada | 1,9 | 1,0 | 2,9 |
| Reste du monde | 0,6 | 0,9 | 1,5 |
| | 22,7 | 2,9 | 25,6 |

Les dotations provisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Brevets | Marques | Total |
|------------------------------|---------|---------|-------|
| 2 ^e semestre 2008 | 23,0 | 3,2 | 26,2 |
| 2009 | 28,7 | 6,1 | 34,8 |
| 2010 | 17,2 | 5,6 | 22,8 |
| 2011 | 11,5 | 5,1 | 16,6 |
| 2012 | 0,0 | 2,5 | 2,5 |

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Frais de développement capitalisés | 78,3 | 70,5 | 56,9 |
| Logiciels | 14,7 | 15,9 | 14,0 |
| Autres | 28,2 | 29,9 | 34,9 |
| | 121,2 | 116,3 | 105,8 |

■ NOTE 3 - GOODWILLS (NOTE 1 (G))

Les *goodwills* s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-----------------------|----------------|------------------|------------------|
| France | 601,2 | 606,5 | 589,1 |
| Italie | 307,6 | 307,6 | 307,6 |
| Reste de l'Europe | 216,3 | 213,3 | 137,7 |
| USA/Canada | 278,9 | 285,1 | 311,2 |
| Reste du Monde | 477,4 | 403,4 | 287,6 |
| | 1 881,4 | 1 815,9 | 1 633,2 |

L'affectation géographique des *goodwills* s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones "Reste de l'Europe" et "Reste du Monde" aucun *goodwill* alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10 % du total.

Les variations des *goodwills* s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Au début de la période | 1 815,9 | 1 633,2 | 1 780,0 |
| ■ Acquisitions | 122,9 | 197,2 | 58,1 |
| ■ Ajustements | (39,9) | 22,2 | (156,3) |
| ■ Effet de conversion | (17,5) | (36,7) | (48,6) |
| À la fin de la période | 1 881,4 | 1 815,9 | 1 633,2 |

Les ajustements de *goodwill* incluent en 2006 le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du *goodwill* dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Aux fins de tests de dépréciation, un *goodwill* a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un *goodwill* a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le *goodwill*, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

En 2006, cette valeur d'utilité a été actualisée avec des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus après impôt. En 2007, en conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt. Ces deux méthodes donnent une valeur d'utilité équivalente.

Pour la période close au 31 décembre 2007, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

| | Méthode pour déterminer la valeur recouvrable | Valeur nette comptable du goodwill | Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie | Valeur d'utilité | |
|-------------------|---|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|
| | | | | Taux d'actualisation (avant impôt) | Taux de croissance à l'infini |
| France | | 606,5 | 849,3 | 12,5 % | 2 % |
| Italie | | 307,6 | 414,3 | 13 % | 2 % |
| Reste de l'Europe | Valeur d'utilité | 213,3 | 137,3 | 10 à 12,5 % | 2 à 5 % |
| USA/Canada | | 285,1 | 103,0 | 13 % | 2 à 5 % |
| Reste du Monde | | 403,4 | 7,1 | 12,5 à 19 % | 2 à 5 % |
| | | 1 815,9 | 1 511,0 | | |

Pour la période close au 31 décembre 2006, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

| | Méthode pour déterminer la valeur recouvrable | Valeur nette comptable du goodwill | Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie | Valeur d'utilité | |
|-------------------|---|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|
| | | | | Taux d'actualisation (après impôt) | Taux de croissance à l'infini |
| France | | 589,1 | 849,3 | 9 % | 2 à 3 % |
| Italie | | 307,6 | 414,3 | 9 % | 2 à 3 % |
| Reste de l'Europe | Valeur d'utilité | 137,7 | 137,3 | 9 à 11 % | 2 à 3 % |
| USA/Canada | | 311,2 | 115,1 | 10 % | 2 à 3 % |
| Reste du Monde | | 287,6 | 7,1 | 9 à 14 % | 3 à 5 % |
| | | 1 633,2 | 1 523,1 | | |

Pour les périodes closes le 30 juin 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des *goodwills*.

Les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 133,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2008, 83,3 millions d'euros au cours du premier semestre 2007 et 60,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2006.

Allocation du prix d'acquisition :

| (en millions d'euros) | Période de 6 mois close le 30 juin 2008 | Période de 12 mois close le | |
|--|---|-----------------------------|------------------|
| | | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
| ■ Marques | 31,0 | 12,2 | 41,8 |
| ■ Impôts différés sur Marques | (6,2) | (3,9) | (14,2) |
| ■ Autres immobilisations incorporelles | - | - | 22,5 |
| ■ Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles | - | - | (7,4) |
| ■ Goodwill | 122,9 | 197,2 | 58,1 |

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les *goodwills* qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base

provisoire au 30 juin ou au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

■ NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 1 (H))

a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 30 juin 2008 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | | | | | Total |
|--|--------------|--------------|-------------------|-------------|----------------|--------------|
| | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | |
| Terrains | 24,4 | 5,5 | 14,6 | 2,0 | 6,4 | 52,9 |
| Constructions | 122,3 | 90,5 | 44,1 | 17,1 | 20,9 | 294,9 |
| Matériel et outillage | 119,0 | 82,3 | 34,1 | 17,7 | 45,5 | 298,6 |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 28,9 | 18,0 | 19,1 | 18,3 | 17,7 | 102,0 |
| | 294,6 | 196,3 | 111,9 | 55,1 | 90,5 | 748,4 |

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 17,8 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2007 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2007 | | | | | Total |
|--|------------------|--------------|-------------------|-------------|----------------|--------------|
| | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | |
| Terrains | 24,0 | 5,5 | 14,9 | 2,4 | 9,6 | 56,4 |
| Constructions | 124,2 | 83,6 | 43,0 | 20,0 | 18,7 | 289,5 |
| Matériel et outillage | 127,7 | 84,1 | 32,5 | 20,3 | 43,0 | 307,6 |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 35,0 | 22,8 | 12,5 | 20,0 | 12,9 | 103,2 |
| | 310,9 | 196,0 | 102,9 | 62,7 | 84,2 | 756,7 |

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2006 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2006 | | | | | Total |
|--|------------------|--------------|-------------------|-------------|----------------|--------------|
| | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | |
| Terrains | 24,1 | 5,5 | 17,5 | 2,7 | 20,9 | 70,7 |
| Constructions | 131,5 | 86,1 | 44,0 | 21,0 | 26,2 | 308,8 |
| Matériel et outillage | 135,0 | 80,2 | 36,2 | 26,3 | 42,0 | 319,7 |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 33,7 | 8,3 | 13,5 | 21,8 | 12,7 | 90,0 |
| | 324,3 | 180,1 | 111,2 | 71,8 | 101,8 | 789,2 |

b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2008 s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | | | | | |
|---|---------------|------------|-------------------|--------------|----------------|--------------|
| | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | Total |
| Acquisitions | 16,4 | 16,3 | 6,8 | 5,1 | 9,5 | 54,1 |
| Cessions | (1,6) | (0,7) | (0,8) | (2,5) | (0,7) | (6,3) |
| Dotations aux amortissements | (28,6) | (15,1) | (8,3) | (6,5) | (8,6) | (67,1) |
| Transferts et changements du périmètre de consolidation | (2,5) | (0,2) | 11,7 | 0,4 | 7,9 | 17,3 |
| Effet de conversion | 0,0 | 0,0 | (0,4) | (4,1) | (1,8) | (6,3) |
| | (16,3) | 0,3 | 9,0 | (7,6) | 6,3 | (8,3) |

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | | | | | | |
|--|--------------|---------------------------------------|--------------|------------------------------|---|---------------------|--------------|
| | Acquisitions | Transferts d'immobilisations en cours | Cessions | Dotations aux amortissements | Transferts et changements du périmètre de consolidation | Effet de conversion | Total |
| Terrains | 0,0 | 1,0 | (0,4) | (0,3) | (3,3) | (0,5) | (3,5) |
| Constructions | 12,4 | 9,2 | (3,5) | (15,1) | 4,0 | (1,6) | 5,4 |
| Matériel et outillage | 13,4 | 13,1 | (1,6) | (44,4) | 12,8 | (2,3) | (9,0) |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 28,3 | (23,3) | (0,8) | (7,3) | 3,8 | (1,9) | (1,2) |
| | 54,1 | 0,0 | (6,3) | (67,1) | 17,3 | (6,3) | (8,3) |

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2007 s'analysaient comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 31 décembre 2007 | | | | | |
|---|------------------|-------------|-------------------|--------------|----------------|---------------|
| | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | Total |
| Acquisitions | 46,0 | 43,4 | 14,4 | 12,9 | 18,8 | 135,5 |
| Cessions | (2,8) | (0,2) | (0,5) | (0,9) | (21,8) | (26,2) |
| Dotations aux amortissements | (54,7) | (27,0) | (18,3) | (14,6) | (16,9) | (131,5) |
| Transferts et changements du périmètre de consolidation | (1,9) | (0,3) | (2,2) | 0,8 | 4,3 | 0,7 |
| Effet de conversion | 0,0 | 0,0 | (1,7) | (7,3) | (2,0) | (11,0) |
| | (13,4) | 15,9 | (8,3) | (9,1) | (17,6) | (32,5) |

| 31 décembre 2007 | | | | | | | |
|--|--------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------|---|---------------------|---------------|
| (en millions d'euros) | Acquisitions | Transferts d'immobilisations en cours | Cessions | Dotations aux amortissements | Transferts et changements du périmètre de consolidation | Effet de conversion | Total |
| Terrains | 0,0 | 0,5 | (10,9) | (0,5) | (2,2) | (1,2) | (14,3) |
| Constructions | 7,4 | 7,9 | (10,0) | (22,0) | 1,0 | (3,6) | (19,3) |
| Matériel et outillage | 53,9 | 34,7 | (4,4) | (93,3) | 0,3 | (3,3) | (12,1) |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 74,2 | (43,1) | (0,9) | (15,7) | 1,6 | (2,9) | 13,2 |
| | 135,5 | 0,0 | (26,2) | (131,5) | 0,7 | (11,0) | (32,5) |

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2006 s'analysaient comme suit :

| 31 décembre 2006 | | | | | | |
|---|--------------|--------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|
| (en millions d'euros) | France | Italie | Reste de l'Europe | USA/Canada | Reste du Monde | Total |
| Acquisitions | 48,6 | 22,8 | 15,3 | 14,3 | 17,7 | 118,7 |
| Cessions | (4,2) | (0,3) | (24,8) | (1,0) | (1,3) | (31,6) |
| Dotations aux amortissements | (57,8) | (27,7) | (19,2) | (20,3) | (17,0) | (142,0) |
| Transferts et changements du périmètre de consolidation | 7,0 | 0,0 | 1,4 | 0,5 | 17,2 | 26,1 |
| Effet de conversion | 0,0 | 0,0 | 0,2 | (8,9) | (6,9) | (15,6) |
| | (6,4) | (5,2) | (27,1) | (15,4) | 9,7 | (44,4) |

| 31 décembre 2006 | | | | | | | |
|--|--------------|---------------------------------------|---------------|------------------------------|---|---------------------|---------------|
| (en millions d'euros) | Acquisitions | Transferts d'immobilisations en cours | Cessions | Dotations aux amortissements | Transferts et changements du périmètre de consolidation | Effet de conversion | Total |
| Terrains | 0,1 | 0,0 | (2,6) | (1,1) | 3,7 | (1,3) | (1,2) |
| Constructions | 4,5 | 12,5 | (17,8) | (28,6) | 4,6 | (4,5) | (29,3) |
| Matériel et outillage | 45,0 | 43,4 | (9,9) | (95,1) | 16,5 | (5,7) | (5,8) |
| Immobilisations en cours et autres immobilisations | 69,1 | (55,9) | (1,3) | (17,2) | 1,3 | (4,1) | (8,1) |
| | 118,7 | 0,0 | (31,6) | (142,0) | 26,1 | (15,6) | (44,4) |

c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Terrains | 3,8 | 3,8 | 3,8 |
| Constructions | 38,8 | 27,3 | 35,9 |
| Matériel et outillage | 36,1 | 36,2 | 38,7 |
| | 78,7 | 67,3 | 78,4 |
| Amortissements cumulés | (40,4) | (40,3) | (44,3) |
| | 38,3 | 27,0 | 34,1 |

d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Emprunts non courants | 22,6 | 19,2 | 9,3 |
| Emprunts courants | 2,9 | 4,5 | 6,9 |
| | 25,5 | 23,7 | 16,2 |

e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Moins d'un an | 3,9 | 5,6 | 6,6 |
| Un à deux ans | 3,9 | 3,0 | 4,5 |
| Deux à trois ans | 3,3 | 2,6 | 1,7 |
| Trois à quatre ans | 3,4 | 2,5 | 1,5 |
| Quatre à cinq ans | 2,5 | 2,3 | 1,3 |
| Au-delà de cinq ans | 18,9 | 9,1 | 1,8 |
| | 35,9 | 25,1 | 17,4 |
| Dont intérêts | (10,4) | (1,4) | (1,2) |
| Valeur actualisée des loyers futurs minimaux | 25,5 | 23,7 | 16,2 |

■ NOTE 5 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Participations dans les entreprises associées | 0,0 | 14,0 | 10,5 |

La diminution des participations dans les entreprises associées vient de la consolidation par intégration globale de la filiale iranienne jusqu'alors consolidée par mise en équivalence.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Autres titres immobilisés | 12,1 | 8,3 | 5,0 |

■ NOTE 6 - STOCKS (NOTE 1 (II))

Les stocks s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Matières premières, fournitures et emballages | 238,6 | 222,5 | 199,3 |
| Produits semi-finis | 122,0 | 110,2 | 110,5 |
| Produits finis | 396,9 | 369,4 | 322,5 |
| | 757,5 | 702,1 | 632,3 |
| Provisions pour dépréciation | (83,7) | (77,7) | (72,2) |
| | 673,8 | 624,4 | 560,1 |

■ NOTE 7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NOTE 1 (E))

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 26 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Créances clients | 685,8 | 568,5 | 559,7 |
| Comptes rattachés | 200,4 | 104,5 | 90,4 |
| | 886,2 | 673,0 | 650,1 |
| Provisions pour dépréciation | (26,0) | (26,8) | (29,3) |
| | 860,2 | 646,2 | 620,8 |

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|--------------|------------------|------------------|
| Échéances inférieures à 3 mois | 76,4 | 70,8 | 57,3 |
| Échéances comprises entre 3 et 12 mois | 18,8 | 13,9 | 21,6 |
| Échéances supérieures à 12 mois | 16,6 | 16,6 | 19,7 |
| | 111,8 | 101,3 | 98,6 |

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 23,9 millions d'euros au 30 juin 2008 (24,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 ; 27,1 millions d'euros au 31 décembre 2006). La répartition par échéance de ces provisions est la suivante :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|--------------|------------------|------------------|
| Échéances inférieures à 3 mois | 1,9 | 2,5 | 2,9 |
| Échéances comprises entre 3 et 12 mois | 8,1 | 7,4 | 7,7 |
| Échéances supérieures à 12 mois | 13,9 | 14,7 | 16,5 |
| | 23,9 | 24,6 | 27,1 |

■ NOTE 8 - AUTRES CRÉANCES

Les autres actifs circulants s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-----------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Créance Personnel | 5,4 | 3,7 | 4,1 |
| Autres créances | 42,1 | 47,8 | 33,0 |
| Charges constatées d'avance | 25,6 | 18,5 | 18,1 |
| Autres taxes | 75,4 | 75,5 | 77,0 |
| | 148,5 | 145,5 | 132,2 |

■ NOTE 9 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché, laquelle est très proche de la valeur nette comptable.

■ NOTE 10 - CAPITAL SOCIAL ET RÉSULTAT NET PAR ACTION (NOTE 1(S))

Le capital social au 30 juin 2008 est de 1 049 478 672 euros représenté par 262 369 668 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 422 395 437 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2008 :

| | Nombre d'actions | Nominal | Valeur du capital (en euros) | Prime d'émission (en euros) |
|---|------------------|---------|------------------------------|-----------------------------|
| Au 31/12/2006 | 269 693 376 | 4 | 1 078 773 504 | 1 257 726 503 |
| Souscription d'actions du plan d'options 2003 | 1 282 363 | 4 | 5 129 452 | |
| Au 31/12/2007 | 270 975 739 | 4 | 1 083 902 956 | 1 257 726 503 |
| Souscription d'actions du plan d'options 2004 | 338 781 | 4 | 1 355 124 | |
| Annulation actions propres | (9 138 395) | 4 | (36 553 580) | (188 280 771) |
| Souscription d'actions du plan d'options 2003 | 193 543 | 4 | 774 172 | |
| Au 30/06/2008 | 262 369 668 | 4 | 1 049 478 672 | 1 069 445 732 |

Le Conseil d'administration du 5 mars 2008 a décidé l'annulation des 9 138 395 actions auto-détenues affectées à l'objectif d'annulation (dont 8 989 411 actions détenues à la date du 31 décembre 2007 et 148 984 actions rachetées entre le 1^{er} janvier et le 5 mars 2008). La différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale, soit un montant de 188 280 771 euros, a été affectée en diminution de la prime d'émission.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à compter du 24 février 2006.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'action 2003 et 2004 (Note 11), 532 324 actions ont été souscrites au premier semestre 2008 représentant une augmentation de capital d'un montant de 2,1 millions d'euros.

a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

Le descriptif du programme de rachat d'actions en cours portant sur un montant maximal de 650,0 millions d'euros a été publié par le Groupe le 23 mai 2008.

Rachat d'actions

Au 30 juin 2008, le Groupe détient 4 884 873 actions pour une valeur de 109 926 422 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions pour 4 804 873 actions et pour une valeur d'acquisition de 107 932 822 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 80 000 actions et pour une valeur d'acquisition de 1 993 600 euros.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a acheté 2 754 403 actions pour une valeur de 56 450 279 euros.

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions

ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, au 30 juin 2008, 45,0 millions d'euros sont affectés au compte de liquidité. À cette date, le Groupe détient 1 719 000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 31 212 410 euros.

Le solde des mouvements du premier semestre 2008, au titre de ce contrat, est de 1 602 577 actions pour une valeur de 29 135 510 euros.

b) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

| | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Résultat net revenant à Legrand <i>(en millions d'euros)</i> | 233,1 | 195,2 | 63,3 |
| Actions ordinaires : - fin de période | 262 369 668 | 270 447 542 | 269 693 376 |
| - moyenne | 256 962 747 | 268 746 085 | 225 078 188 |
| Options et actions gratuites attribuées fin de période | 5 568 075 | 4 023 995 | 2 663 529 |
| Rachat net d'actions propres et contrat de liquidité durant la période | (4 356 980) | (4 114 987) | - |
| Résultat net par action <i>(euros)</i> (Note 1 (s)) | 0,907 | 0,726 | 0,281 |
| Résultat net dilué par action <i>(euros)</i> (Note 1 (s))* | 0,900 | 0,716 | 0,277 |
| Dividendes versés par action <i>(euros)</i> | 0,700 | 0,500 | 0,410 |

* Les options attribuées par le plan d'option 2008 (2 010 271 options) et le plan d'option 2007 (1 593 847 options) ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action car le prix d'exercice de l'option est supérieur à la juste valeur de l'action au 30 juin 2008.

Dans le cadre de l'augmentation de capital intervenue lors de l'introduction en bourse au cours du second trimestre 2006, le Groupe a émis 79 855 651 actions qui ont été prises en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2006, conformément à IAS 33. Si l'émission de ces actions était intervenue le 1^{er} janvier 2006, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,235 euro et 0,232 euro au 30 juin 2006.

Dans le cadre de la souscription du plan d'options 2003 intervenue au cours du premier semestre 2007, le Groupe a émis 754 166 actions et procédé au rachat net de 4 114 987 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2007, conformément à IAS 33. Si l'émission et le rachat de ces actions

étaient intervenus le 1^{er} janvier 2007, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,722 euro et 0,711 euro au 30 juin 2007.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2003 et 2004 intervenue au cours du premier semestre 2008, le Groupe a émis 532 324 actions. Il a également procédé au rachat net de 4 356 980 actions. Enfin, il a réduit son capital par annulation de 9 138 395 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte *pro rata temporis* dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2008, conformément à IAS 33. Si l'émission, le rachat et l'annulation de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2008, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 0,911 euro et 0,904 euro au 30 juin 2008.

■ NOTE 11 - PLANS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS, PLANS D' ACTIONS GRATUITES, PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS AUX BÉNÉFICES

a) Plans d' options sur actions 2003-2004-2005 de Legrand

La Société est dotée d'un plan d' options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquérir un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1 à 4 euros par action.

En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4 euros pour les options attribuées au cours des exercices 2003 et 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005.

Durant le premier semestre 2008 :

- 338 781 options ont été exercées dans le cadre du plan 2004, le solde sera exerçable au cours des prochaines années en fonction des dates de levées prévues dans le plan ;
- 193 543 options ont été exercées dans le cadre du plan 2003, le solde étant exerçable jusqu'au 05 août 2008.

| Information sur les options de souscription | Plan 2003 | Plan 2004 | Plan 2005 | Total |
|--|---|----------------|----------------|----------------|
| Date du Conseil d'administration | 05/06/2003 | 30/01/2004 | 07/02/2005 | |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites | 1 924 530 | 508 250 | 173 750 | 2 606 530 |
| <i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i> | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Modalités d'exercice | <ul style="list-style-type: none"> ■ À hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ; ■ À hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours. | | | |
| Prix de souscription | 4,00 euros | 4,00 euros | 5,60 euros | |
| Options souscrites durant l'exercice 2007 | (1 282 363) | 0 | 0 | (1 282 363) |
| Options de souscription annulées durant l'exercice 2007 | (496) | | | (496) |
| Options de souscription souscrites durant le 1 ^{er} semestre 2008 | (193 543) | (338 781) | | (532 324) |
| Options de souscription d'actions restantes au 30/06/2008 | 448 128 | 169 469 | 173 750 | 791 347 |

Au 30 juin 2008, les options de souscription d'actions seront exerçables à hauteur de 448 128 options en 2008, 285 302 options en 2009 et 57 917 options en 2010.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 0,3 % du capital de la Société (cette dilution ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007-2008 de Legrand

Plans d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs

fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

| Information sur les plans d'actions gratuites | Plan 2007 | Plan 2008 | Total |
|---|---|----------------|------------------|
| Date du Conseil d'administration | 15/05/2007 | 05/03/2008 | |
| Nombre total d'actions gratuites attribuées | 533 494 | 654 058 | 1 187 552 |
| <i>dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux</i> | <i>26 427</i> | <i>47 077</i> | <i>73 504</i> |
| Modalités d'attribution | À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde | | |
| Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007 | (8 695) | | (8 695) |
| Actions gratuites acquises durant l'exercice 2008 | (546) | | (546) |
| Actions gratuites annulées durant le 1 ^{er} semestre 2008 | (4 713) | (988) | (5 701) |
| Actions gratuites au 30/06/2008 | 519 540 | 653 070 | 1 172 610 |

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,4 % du capital de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit

à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5 % du capital social augmenté des actions qui seront émises à la suite de la levée des options.

| Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions | Plan 2007 | Plan 2008 | Total |
|---|---|------------------|------------------|
| Date du Conseil d'administration | 15/05/2007 | 05/03/2008 | |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées | 1 638 137 | 2 015 239 | 3 653 376 |
| <i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i> | <i>79 281</i> | <i>141 231</i> | <i>220 512</i> |
| Modalités d'exercice | À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde | | |
| Prix de souscription ou d'achat | 25,20 euros | 20,58 euros | |
| Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007 | (27 574) | | (27 574) |
| Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant le 1 ^{er} semestre 2008 | (16 716) | (4 968) | (21 684) |
| Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2008 | 1 593 847 | 2 010 271 | 3 604 118 |
| <i>dont options de souscription ou d'achat d'actions devenues exerçables durant l'exercice 2007</i> | <i>1 637</i> | | <i>1 637</i> |

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 1,4 % du capital de la Société (cette dilution ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

Modèles d'évaluation des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

| Hypothèses | Plan 2007 | Plan 2008 |
|---------------------|-----------|-----------|
| Taux sans risque | 4,35 % | 3,40 % |
| Volatilité attendue | 28,70 % | 30,00 % |
| Rendement attendu | 1,98 % | 3,47 % |

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 6,3 millions d'euros au 30 juin 2008 (2,5 millions d'euros au 30 juin 2007).

c) Plans d'options sur actions de Legrand France

Le 21 novembre 2000, Legrand France a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté à la Bourse de Paris sur les 20 séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des deux années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de cinq ans.

Le 13 novembre 2001, Legrand France a mis en place un plan d'options de souscription d'actions au bénéfice de l'ensemble des salariés du Groupe en France remplissant les conditions d'ancienneté requises. Au terme de ce plan, les options, offertes à un prix défini par référence au cours de l'action constaté sur les 20 séances de bourse précédant la date d'attribution, pourront être exercées au cours des trois années qui suivront la période d'interdiction d'exercice de quatre ans.

Les détenteurs d'options accordées par Legrand France (autres que celles octroyées dans le cadre du plan de 2001) ont le droit d'échanger les actions ordinaires résultant de l'exercice de ces options contre des actions de Schneider Electric conformément à un engagement de Schneider Electric vis-à-vis des titulaires d'options, pris lors de son offre publique d'achat sur Legrand France.

Le 10 décembre 2002, la société Legrand et Schneider Electric ont conclu une option d'achat et de vente par laquelle Schneider Electric s'est engagé à vendre à Legrand, à la demande de Legrand, et Legrand s'est engagé à acheter, à la demande de Schneider Electric, la totalité des actions ordinaires de Legrand France détenues par Schneider Electric du fait de l'exercice de ces options. L'option d'achat peut être exercée par Legrand pendant 6 mois à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France et l'option de vente peut être exercée par Schneider Electric après 6 mois et 15 jours à compter de la date à laquelle Schneider Electric devient le propriétaire des actions Legrand France, et dans tous les cas, au plus tard 12 mois après ladite date.

Les options qui bénéficiaient de l'engagement de liquidité de Schneider ont pu être exercées jusqu'en novembre 2007.

L'Assemblée générale des actionnaires de Legrand France a approuvé une distribution de réserves à hauteur de 375,0 millions d'euros en 2003 et de 675,0 millions d'euros au début de 2004. La valeur et le nombre des options ont été ajustés en conséquence.

Le Conseil d'administration du 2 novembre 2005 a décidé de proposer une liquidité jusqu'au 19 mai 2006 sur les options 2001 aux salariés concernés du Groupe en cas d'introduction en bourse. La liquidité a été mise en œuvre au cours du deuxième trimestre 2006.

| Nature des plans | Souscription |
|---|-------------------|
| Date d'attribution des options | 2001 |
| Nature des actions | ordinaires |
| Nombre de bénéficiaires | 9 122 |
| Options exerçables à compter du | 11-2005 |
| Date limite d'exercice des options | 11-2008 |
| Prix d'exercice des options (<i>en euros</i>) avant distribution des réserves | 143,00 |
| Prix d'exercice des options (<i>en euros</i>) après distribution des réserves | 104,68 |
| NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES | 178 766 |
| Options annulées | |
| Solde au 31 décembre 2002 | 178 766 |
| Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 15 nov. 2003 | 21 353 |
| Options exercées | |
| Options annulées | (372) |
| Solde au 31 décembre 2003 | 199 747 |
| Options émises dans le cadre de la distribution des réserves au 30 mars 2004 | 52 996 |
| Options exercées | |
| Options annulées | |
| Solde au 31 décembre 2004 | 252 743 |
| Options exercées | |
| Options annulées | (95) |
| Solde au 31 décembre 2005 | 252 648 |
| Options exercées | (244 704) |
| Options annulées | (465) |
| Solde au 31 décembre 2006 | 7 479 |
| Options exercées | (9) |
| Options annulées | (36) |
| Solde au 31 décembre 2007 | 7 434 |
| Options exercées | 0 |
| Options annulées | 0 |
| SOLDE AU 30 JUIN 2008 | 7 434 |

d) Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 16,8 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre du premier semestre 2008 (cette provision était de 16,7 millions d'euros pour le premier semestre 2007 et 17,3 millions d'euros pour le premier semestre 2006).

■ NOTE 12 - RÉSERVES ET RÉSERVES DE CONVERSION

a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1 257,4 millions d'euros au 30 juin 2008.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1 782,3 millions d'euros à cette même date.

b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-----------------------|----------------|------------------|------------------|
| Dollar américain | (185,8) | (165,0) | (132,0) |
| Autres devises | (52,1) | (29,0) | (4,6) |
| | (237,9) | (194,0) | (136,6) |

La ligne "Autres devises" concerne principalement les monnaies des zones Reste du Monde et Reste de l'Europe au 30 juin 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006.

■ NOTE 13 - TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE (TSDI)

En décembre 1990 et mars 1992, Legrand France a émis au pair des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant nominal de respectivement 457,0 millions d'euros et 305,0 millions d'euros.

Ces deux émissions ont été entièrement amorties en février 2006 et mars 2007 respectivement.

L'amortissement de la valeur comptable résiduelle du TSDI enregistrée au bilan se présente comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-----------------------|--------------|------------------|------------------|
| À moins d'un an | 0,0 | 0,0 | 9,5 |
| À plus d'un an | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| À plus de 2 ans | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| À plus de 3 ans | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| | 0,0 | 0,0 | 9,5 |

Les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005 votée au cours de l'automne 2005 par le parlement français.

Selon ces modalités, la totalité des intérêts prévus au contrat d'émission ne sont déductibles que dans la limite des intérêts payés au cours des 12 premières années sur la part du capital émis par le Groupe.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110,0 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007, sans impact sur les comptes de résultat du Groupe car faisant partie des pertes fiscales reportables non reconnues.

■ NOTE 14 - EMPRUNTS NON COURANTS

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Prêt syndiqué | 972,1 | 642,8 | 668,7 |
| Obligations <i>Yankee</i> | 245,2 | 263,0 | 294,5 |
| Emprunt bancaire | 220,0 | 220,0 | 0,0 |
| Autres emprunts | 240,4 | 242,6 | 97,1 |
| | 1 677,7 | 1 368,4 | 1 060,3 |
| Coûts d'émission de la dette | (3,4) | (4,0) | (4,8) |
| | 1 674,3 | 1 364,4 | 1 055,5 |

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Euro | 1 080,9 | 776,8 | 605,1 |
| Dollar américain | 482,9 | 505,5 | 418,0 |
| Autres devises | 113,9 | 86,1 | 37,2 |
| | 1 677,7 | 1 368,4 | 1 060,3 |

Ces emprunts sont remboursables :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| À plus d'un an | 174,5 | 156,3 | 174,9 |
| À plus de 2 ans | 111,4 | 147,7 | 151,2 |
| À plus de 3 ans | 119,1 | 115,0 | 149,6 |
| À plus de 4 ans | 743,4 | 119,2 | 271,7 |
| À plus de 5 ans | 529,3 | 830,2 | 312,9 |
| | 1 677,7 | 1 368,4 | 1 060,3 |

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations *Yankee* à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt jusqu'au refinancement en février 2008) s'analysent comme suit :

| | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Prêt syndiqué | 4,40 % | 5,10 % | 3,86 % |
| Obligations <i>Yankee</i> | 7,81 % | 4,67 % | 4,68 % |
| Emprunt bancaire | 5,20 % | 4,99 % | - |
| Autres emprunts | 4,24 % | 3,78 % | 3,15 % |

Ces emprunts sont garantis comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|-------------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Actifs hypothéqués, nantis ou gagés | 18,9 | 17,8 | 23,1 |
| Garanties concédées à des banques | 188,4 | 155,0 | 63,0 |
| | 207,3 | 172,8 | 86,1 |

a) Contrat de Crédit

Contrat de Crédit 2004

Au 31 décembre 2005, la Société était débitrice d'un montant de 887,3 millions d'euros au titre du contrat de prêt syndiqué de 1,4 milliard d'euros souscrit en décembre 2004 (le "Contrat de Crédit 2004"). En janvier 2006, la Société a refinancé le Contrat de Crédit 2004 par un nouveau contrat de prêt syndiqué de 2,2 milliards d'euros.

Le remboursement du Contrat de Crédit 2004 a donné lieu à l'amortissement exceptionnel des frais d'émission d'emprunt de 10,5 millions d'euros, présenté sur la ligne "Perte sur extinction de dette" du compte de résultat.

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une nouvelle convention de crédit d'un montant de 2,2 milliards d'euros (le "Contrat de Crédit 2006") afin de refinancer en totalité le Contrat de Crédit 2004 à concurrence de 1,4 milliard d'euros, le montant nominal total des obligations senior à haut rendement (*High Yield*) à concurrence de 574,2 millions d'euros auxquels s'ajoutent les intérêts courus et le coût de leur remboursement anticipé, d'un montant de 98,5 millions d'euros présenté sur la ligne "Perte sur extinction de dette" du compte de résultat, ainsi que le remboursement

partiel pour un montant de 177,9 millions d'euros de la partie du prêt d'actionnaire représenté par des obligations subordonnées correspondant au crédit vendeur consenti par Schneider lors de l'acquisition de Legrand France et rendu exigible par le remboursement des obligations à haut rendement (*High Yield*).

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10 % du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20 % le 10 janvier 2011, une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs et une tranche C d'un montant de 300,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises dont le remboursement était conditionné à l'introduction en bourse. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an) et la tranche C avait une échéance de 364 jours. La tranche C a été intégralement remboursée en avril 2006 suite à l'introduction en bourse de la Société.

En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, ainsi les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22 % du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2012 et de 20 % le 10 janvier 2013.

Au 30 juin 2008, 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|----------------|------------------|------------------|
| À moins d'un an (en emprunts courants) | 87,1 | 87,2 | 138,8 |
| À plus d'un an | 87,0 | 85,3 | 137,6 |
| À plus de 2 ans | 87,2 | 87,0 | 137,6 |
| À plus de 3 ans | 93,4 | 87,1 | 138,3 |
| À plus de 4 ans | 704,5 | 92,0 | 255,2 |
| À plus de 5 ans | 0,0 | 291,4 | 0,0 |
| | 1 059,2 | 730,0 | 807,5 |

Le prêt syndiqué s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | Échéance | Taux d'intérêt |
|-------------------------------|--------------|----------|----------------|
| Prêt moyen terme amortissable | 532,0 | 2013 | Euribor + 0,25 |
| Crédit revolver | 527,2 | 2013 | Euribor + 0,25 |

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2007 | Échéance | Taux d'intérêt |
|-------------------------------|------------------|----------|----------------|
| Prêt moyen terme amortissable | 573,8 | 2013 | Euribor + 0,25 |
| Crédit revolver | 156,2 | 2013 | Euribor + 0,25 |

| (en millions d'euros) | 31 décembre 2006 | Échéance | Taux d'intérêt |
|-------------------------------|------------------|----------|----------------|
| Prêt moyen terme amortissable | 687,6 | 2011 | Euribor + 0,35 |
| Crédit revolver | 119,9 | 2011 | Euribor + 0,35 |

b) Obligations à haut rendement (High Yield)

En février 2003, la Société a émis un emprunt obligataire senior d'un montant de 350,0 millions de dollars portant intérêt au taux de 10,5 % arrivant à échéance en 2013 et un emprunt obligataire senior d'un montant de 277,5 millions d'euros portant intérêt au taux de 11,0 % arrivant à échéance au 15 février 2013. La Société a remboursé toutes les obligations senior à haut rendement le 15 février 2006 pour un montant global de 672,7 millions d'euros, incluant notamment la pénalité de remboursement de 98,5 millions d'euros, présentée sur la ligne "Perte sur extinction de dette" du compte de résultat.

c) Obligations Yankee à 8,5 %

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations

deviendrait généralement obligatoire ; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France avait conclu un contrat de swap de taux d'intérêt (voir Note 23 (b)).

d) Emprunt bancaire

Le 21 mai 2007, le Groupe a contracté un emprunt pour un montant total de 220,0 millions d'euros auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 45 points de base.

e) Lignes de crédit non utilisées

Au 30 juin 2008, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 672,8 millions d'euros au titre de la tranche B (crédit revolver) du Contrat de Crédit 2006. Cette tranche B inclut notamment une ligne de substitution (*swingline facility*) destinée à couvrir l'encours de billets de trésorerie (328,0 millions d'euros au 30 juin 2008).

■ NOTE 15 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

La variation des provisions et autres passifs non courants s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 |
|---|--------------|
| Au début de la période | 81,0 |
| Changements du périmètre de consolidation | (1,4) |
| Dotations | 12,7 |
| Reprises | (17,6) |
| Transferts aux passifs courants | (1,7) |
| Reclassements | (4,6) |
| Effet de conversion | (1,8) |
| | 66,6 |

Au 30 juin 2008, le total des provisions et autres passifs non courants comprend notamment des provisions pour litiges et contentieux (11,5 millions d'euros), des provisions pour

restructurations (4,6 millions d'euros), la participation et intéressement (0,6 million d'euros) et des provisions pour impôts (15,7 millions d'euros).

■ NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL (NOTE 1 (Q))

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Indemnités de départ à la retraite en France* | 32,9 | 34,6 | 36,5 |
| Indemnités de fin de contrat en Italie* | 48,5 | 51,5 | 53,5 |
| Autres indemnités et retraites complémentaires* | 39,4 | 39,0 | 57,6 |
| | 120,8 | 125,1 | 147,6 |

* Ces postes représentent la part non courante des retraites et des prestations postérieures à l'emploi pour un montant de 120,8 millions d'euros au 30 juin 2008 (125,1 millions d'euros au 31 décembre 2007, 147,6 millions d'euros au 31 décembre 2006). La part courante, de 7,2 millions d'euros au 30 juin 2008 (7,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, 7,7 millions d'euros au 31 décembre 2006), est classée dans les dettes courantes. De ce fait, le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 128,0 millions d'euros au 30 juin 2008 (132,5 millions d'euros au 31 décembre 2007, 155,3 millions d'euros au 31 décembre 2006) ; il est analysé à la Note 16 (a), qui indique un engagement total de 243,4 millions d'euros au 30 juin 2008 (263,9 millions d'euros au 31 décembre 2007, 290,6 millions d'euros au 31 décembre 2006), diminué d'un actif total de 115,4 millions d'euros au 30 juin 2008 (131,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, 135,1 millions d'euros au 31 décembre 2006).

a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 | 31 décembre 2005 | 31 décembre 2004 |
|---|--------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Évolution de l'engagement | | | | | |
| Engagement au début de la période | 263,9 | 290,6 | 282,8 | 249,7 | 237,0 |
| Acquisitions | 0,6 | 0,0 | 0,2 | 3,4 | 0,0 |
| Affectation des <i>goodwills</i> | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Coûts des services | 8,0 | 16,8 | 18,2 | 17,7 | 17,5 |
| Coût de l'actualisation financière | 5,6 | 11,7 | 10,3 | 8,8 | 10,4 |
| Prestations versées | (14,1) | (29,5) | (23,5) | (17,2) | (25,2) |
| Cotisations des salariés | 0,0 | 0,0 | 0,4 | 0,6 | 0,4 |
| Amendements aux régimes | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,3 |
| Pertes (gains) actuariels | (11,3) | (11,0) | 13,0 | 6,6 | 6,9 |
| Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi | 0,1 | (2,4) | (0,8) | 0,0 | 1,7 |
| Coûts des services passés | (0,1) | (0,1) | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Effet de conversion | (9,3) | (14,5) | (10,2) | 13,2 | (5,3) |
| Autres | 0,0 | 2,3 | 0,0 | 0,0 | 6,0 |
| Total des engagements à la fin de la période (I) | 243,4 | 263,9 | 290,6 | 282,8 | 249,7 |
| Coûts des services passés non reconnus (II) | 0,0 | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Valeur des actifs | | | | | |
| Valeur des actifs au début de la période | 131,4 | 135,1 | 133,5 | 109,9 | 110,8 |
| Acquisitions | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,5 | 0,0 |
| Rendement attendu des actifs du régime | 4,1 | 9,1 | 10,2 | 13,5 | 7,8 |
| Cotisations patronales | 3,0 | 15,6 | 8,2 | 8,2 | 9,7 |
| Cotisations des participants | 0,1 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,4 |
| Prestations versées | (5,2) | (16,3) | (13,9) | (11,3) | (15,4) |
| Gains (pertes) actuariels | (10,1) | (1,3) | 0,7 | 0,0 | 0,0 |
| Effet de conversion | (7,9) | (11,1) | (3,9) | 12,4 | (3,4) |
| Valeur des actifs à la fin de la période (III) | 115,4 | 131,4 | 135,1 | 133,5 | 109,9 |
| Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III) | 128,0 | 132,5 | 155,3 | 149,3 | 139,8 |
| Passif courant | 7,2 | 7,4 | 7,7 | 9,6 | 8,8 |
| Passif non courant | 120,8 | 125,1 | 147,6 | 139,7 | 131,0 |

Les gains actuariels d'un montant de 1,2 million d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 30 juin 2008 pour un montant après impôt de 0,8 million d'euros.

L'impact sur le résultat opérationnel s'analyse comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|--|--------------|---------------|--------------|
| Coûts des services/Droits nouveaux | (8,0) | (9,5) | (7,4) |
| Coûts des services/Droits annulés | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Droits payés (nets des reprises sur provision) | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Coûts financiers | (5,6) | (5,5) | (5,4) |
| Autres | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Rendement attendu des actifs du régime | 4,1 | 4,4 | 5,0 |
| | (9,5) | (10,6) | (7,8) |

Au 30 juin 2008, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

| (en pourcentage) | France | États-Unis et Royaume-Uni | Total pondéré |
|---------------------------------|--------------|---------------------------|---------------|
| Titres de capitaux propres | 0,0 | 56,4 | 49,4 |
| Titres de créance | 0,0 | 33,9 | 29,6 |
| Fonds de compagnies d'assurance | 100,0 | 9,7 | 21,0 |
| | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

La provision constituée au bilan consolidé s'élève, pour la France, à 41,8 millions d'euros au 30 juin 2008 (43,4 millions d'euros au 31 décembre 2007, 43,5 millions d'euros au 31 décembre 2006). Elle représente la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 55,6 millions d'euros au 30 juin 2008 (58,5 millions d'euros au 31 décembre 2007, 64,0 millions d'euros au 31 décembre 2006) et la juste valeur de l'actif des plans de 13,8 millions d'euros au 30 juin 2008 (15,1 millions d'euros au 31 décembre 2007, 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0 %, un taux d'actualisation de 6,0 % (3,0 % et 5,2 % en 2007, 4,5 % et 3,0 % en 2006) et un rendement attendu de l'actif des plans de 4,0 % (4,0 % et 2,5 % respectivement en 2007 et 2006). Par conséquent, la provision enregistrée au bilan consolidé représente la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué

à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par le fonds ayant vocation à couvrir partiellement cet engagement.

c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1^{er} janvier 2007.

À compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (*Trattamento di fine rapporto*, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1^{er} janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. La différence de calcul est considérée comme une réduction de l'engagement conformément aux dispositions du paragraphe 109 de la norme IAS 19 et a été comptabilisée au compte de résultat en autres produits opérationnels pour un montant de 2,1 millions d'euros sur le second semestre 2007. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS 19.93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 53,5 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 30 juin 2008 (56,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 58,5 millions au 31 décembre 2006).

d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotisé aux États-Unis et au Royaume-Uni a des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le montant des engagements s'élève à 117,9 millions d'euros au 30 juin 2008 (133,7 millions d'euros au 31 décembre 2007, 153,6 millions d'euros au 31 décembre 2006). Ce montant est couvert par l'actif des fonds de pension, estimé à 96,6 millions au 30 juin 2008 (111,1 millions d'euros au 31 décembre 2007, 109,4 millions d'euros au 31 décembre 2006), et par des provisions.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,3 %, un taux d'actualisation de 6,1 % et un rendement attendu de l'actif des plans de 8,0 %. Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 5,1 % et un taux d'actualisation de 6,7 % et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,4 %.

■ NOTE 17 - EMPRUNTS COURANTS

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Prêt syndiqué | 87,1 | 87,2 | 138,8 |
| Billets de trésorerie | 328,0 | 236,5 | 226,9 |
| Autres emprunts | 322,1 | 331,0 | 425,0 |
| | 737,2 | 654,7 | 790,7 |

■ NOTE 18 - PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| Dettes fiscales | 87,7 | 79,0 | 81,5 |
| Salaires et charges sociales | 165,6 | 160,3 | 151,5 |
| Participation des salariés | 7,7 | 10,8 | 10,9 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 11,0 | 17,2 | 13,3 |
| Charges à payer | 58,6 | 48,3 | 37,2 |
| Intérêts non échus | 38,8 | 36,0 | 33,8 |
| Produits constatés d'avance | 10,7 | 8,5 | 4,9 |
| Avantages du personnel | 7,2 | 7,4 | 7,7 |
| Autres passifs courants | 121,1 | 130,4 | 96,0 |
| | 508,4 | 497,9 | 436,8 |

■ NOTE 19 - ANALYSE DE CERTAINS FRAIS

a) Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Consommation de matières premières et composants | (643,9) | (625,7) | (552,1) |
| Salaires et charges sociales | (541,4) | (524,1) | (495,9) |
| Participation et intéressement des salariés | (16,8) | (16,7) | (17,3) |
| Total des charges de personnel | (558,2) | (540,8) | (513,2) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (67,1) | (67,1) | (69,6) |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | (36,8) | (41,6) | (50,0) |

L'effectif consolidé du Groupe au 30 juin 2008 est de 34 454 (31 197 au 30 juin 2007 et 29 989 au 30 juin 2006).

b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Participation et intéressement des salariés | (16,8) | (16,7) | (17,3) |
| Charges liées aux restructurations | (15,4) | (14,3) | (9,0) |
| Charges non récurrentes liées à l'introduction en bourse | 0,0 | 0,0 | (9,1) |
| Autres | (26,3) | (32,4) | (18,7) |
| | (58,5) | (63,4) | (54,1) |

■ NOTE 20 - CHARGES FINANCIÈRES NETTES

a) Gains (pertes) de change

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Gains (pertes) de change | 32,5 | 8,4 | 21,7 |

Les gains et pertes de change concernent essentiellement les emprunts non courants. En 2008, les gains de change sont relatifs à la forte hausse de l'euro vis-à-vis du dollar américain.

En 2006, ils comprennent un gain exceptionnel de 30,4 millions d'euros réalisé lors du remboursement des obligations à haut rendement en février 2006.

b) Produits (charges) financiers

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Produits financiers | 11,6 | 15,5 | 15,8 |
| Charges financières | (66,3) | (69,8) | (88,8) |
| Variation des justes valeurs des instruments financiers | (2,4) | 1,2 | (0,9) |
| | (68,7) | (68,6) | (89,7) |
| | (57,1) | (53,1) | (73,9) |

■ NOTE 21 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| France | 100,5 | 82,9 | (49,9) |
| Étranger | 238,5 | 216,9 | 171,7 |
| | 339,0 | 299,8 | 121,8 |

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| Impôts courants : | | | |
| En France | (42,9) | 0,9 | (0,1) |
| À l'étranger | (79,5) | (76,2) | (53,3) |
| | (122,4) | (75,3) | (53,4) |
| Impôts différés : | | | |
| En France | 9,9 | (28,1) | 6,2 |
| À l'étranger | 7,5 | (0,9) | (10,5) |
| | 17,4 | (29,0) | (4,3) |
| Imposition totale : | | | |
| En France | (33,0) | (27,2) | 6,1 |
| À l'étranger | (72,0) | (77,1) | (63,8) |
| | (105,0) | (104,3) | (57,7) |

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

| <i>(Taux d'imposition)</i> | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Taux normal d'imposition en France | 34,43 % | 34,43 % | 34,43 % |
| Augmentations (diminutions) : | | | |
| ■ impact des taux étrangers | (3,68 %) | (0,45 %) | (0,53 %) |
| ■ éléments non imposables | 0,15 % | 0,65 % | 2,99 % |
| ■ éléments imposables à des taux spécifiques | 1,37 % | 1,65 % | 0,74 % |
| ■ autres | (1,64 %) | (1,67 %) | (9,87 %) |
| | 30,63 % | 34,61 % | 27,76 % |
| Effet sur les impôts différés : | | | |
| ■ des changements de taux d'imposition | (0,02 %) | 0,03 % | - |
| ■ de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts | 0,38 % | 0,16 % | 19,61 % |
| Taux d'imposition effectif | 30,99 % | 34,80 % | 47,37 % |

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écart temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|----------------|------------------|------------------|
| Impôts différés constatés en France | (369,0) | (377,9) | (322,6) |
| Impôts différés constatés à l'étranger | (206,3) | (212,7) | (216,7) |
| | (575,3) | (590,6) | (539,3) |
| Origine des impôts différés : | | | |
| ■ amortissement des immobilisations | (64,0) | (57,8) | (36,7) |
| ■ déficits fiscaux nets | 5,9 | 6,1 | 58,3 |
| ■ participation des salariés | 4,4 | 2,7 | 4,5 |
| ■ indemnités de départ à la retraite | 14,3 | 15,2 | 21,6 |
| ■ titres subordonnés à durée indéterminée | 0,0 | 0,0 | 2,2 |
| ■ brevets | (26,8) | (34,6) | (57,4) |
| ■ marques | (529,9) | (527,5) | (558,8) |
| ■ provisions pour stocks et créances douteuses | 22,0 | 19,7 | 21,4 |
| ■ juste valeur des instruments dérivés | (5,5) | (6,9) | (10,0) |
| ■ effet de conversion | 0,7 | 0,7 | 0,8 |
| ■ provisions non déductibles | 36,2 | 29,8 | 23,2 |
| ■ marges en stock | 17,1 | 13,6 | 10,4 |
| ■ autres | (49,7) | (51,6) | (18,8) |
| | (575,3) | (590,6) | (539,3) |
| ■ dont impôts différés actif | 74,3 | 64,3 | 124,6 |
| ■ dont impôts différés passif | (649,6) | (654,9) | (663,9) |

Les mouvements d'impôt différé passif sur amortissement des immobilisations en 2006 s'expliquent principalement par le reversement d'un passif d'impôt différé qui avait été reconnu en contrepartie du *goodwill* dans les comptes d'une filiale italienne lors de l'acquisition de Legrand en 2002.

Les mouvements d'impôt différé sur les brevets et marques en 2007 comprennent les incidences comptables de l'évolution de la législation fiscale en Italie conduisant à une diminution du taux d'impôt de 37,25 % à 31,40 %.

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| Impôts différés courants | 52,1 | 42,6 | 35,1 |
| Impôts différés non courants | (627,4) | (633,2) | (574,4) |
| | (575,3) | (590,6) | (539,3) |

Au 30 juin 2008, les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Pertes fiscales reportables reconnues | 23,2 | 24,1 | 176,7 |
| Actifs d'impôts différés reconnus | 5,9 | 6,1 | 58,3 |
| Pertes fiscales reportables non reconnues | 108,0 | 110,5 | 226,7 |
| Actifs d'impôts différés non reconnus* | 31,2 | 32,1 | 76,4 |
| Pertes fiscales reportables totales | 131,2 | 134,6 | 403,4 |

* Dont 16,5 millions d'euros seront comptabilisés sur le goodwill en cas d'activation.

Comme mentionné en Note 13, les émissions de TSDI ont donné lieu à un régime fiscal spécifique, dont les modalités d'application ont été précisées par la loi de finance rectificative 2005.

L'application pour le Groupe de ces modalités l'a conduit à réduire son report fiscal déficitaire de 110,0 millions d'euros en 2005 et de 62,5 millions d'euros au premier semestre 2007.

■ NOTE 22 - ENGAGEMENTS

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou

procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, n'aurait pas d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

a) Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements ne pouvant être résiliés sont payables comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|------------------------------|--------------|------------------|------------------|
| À moins d'un an | 22,6 | 18,9 | 17,7 |
| À plus d'un an | 17,2 | 14,8 | 14,0 |
| À plus de 2 ans | 13,0 | 11,5 | 11,1 |
| À plus de 3 ans | 9,7 | 8,7 | 8,6 |
| À plus de 4 ans | 8,0 | 7,0 | 7,0 |
| Au-delà | 6,0 | 7,1 | 8,4 |
| | 76,5 | 68,0 | 66,8 |

b) Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 7,5 millions d'euros au 30 juin 2008.

■ NOTE 23 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé financier de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers

sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes découlant de mouvements défavorables des taux d'intérêts, des taux de change et des prix des matières premières.

b) Risque de taux

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|--|--------------|------------------|------------------|
| Autres actifs financiers courants : | 8,0 | 11,8 | 22,2 |
| Swaps miroirs et swap adossés aux TSDI 2 & 3 | 0,0 | 0,0 | 1,6 |
| Swaps adossés à d'autres emprunts | 0,0 | 4,6 | 12,1 |
| Instruments dérivés actifs | 8,0 | 7,2 | 8,5 |
| Autres passifs financiers courants : | 0,6 | 86,9 | 66,6 |
| Swaps adossés aux TSDI 2 | 0,0 | 0,0 | 8,1 |
| Swaps adossés à d'autres emprunts | 0,0 | 86,9 | 58,5 |
| Instruments dérivés passifs | 0,6 | 0,0 | 0,0 |

La variation des autres passifs financiers courants s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance des contrats de swap adossés aux obligations *Yankee*.

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 30 juin 2008, la dette financière brute (hors coût d'émission de la dette) se répartit comme suit :

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 |
|-----------------------|--------------|
| Taux fixes | 280,6 |
| Taux variables | 2 134,3 |

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable.

Sur la base de l'encours total de la dette au 30 juin 2008, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 7,0 millions d'euros (13,0 millions d'euros en 2007 et 7,0 millions d'euros en 2006).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces

contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

| <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | | |
|-------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------------|
| Période couverte | Montant couvert | Taux de référence | Taux moyen garanti, prime incluse |
| Juillet 2008 – septembre 2008 | 1 150 | Euribor 3 mois | 4,41 % |
| Octobre 2008 – décembre 2008 | 950 | Euribor 3 mois | 4,34 % |
| Janvier 2009 – mars 2009 | 700 | Euribor 3 mois | 4,32 % |
| Avril 2009 – septembre 2009 | 100 | Euribor 3 mois | 4,63 % |

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en dollars est le suivant :

| <i>(en millions de dollars)</i> | 30 juin 2008 | | |
|---------------------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------------|
| Période couverte | Montant couvert | Taux de référence | Taux moyen garanti, prime incluse |
| Juillet 2008 – mars 2009 | 250 | Libor 3 mois | 3,53 % |
| Avril 2009 – mai 2009 | 150 | Libor 3 mois | 3,07 % |
| Juin 2009 | 100 | Libor 3 mois | 2,93 % |

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est un gain de 0,8 million d'euros (perte de 0,6 million d'euros pour le premier semestre 2007, profit de 3,2 millions d'euros pour le premier semestre 2006), comptabilisé en résultat financier (voir Note 20 (b)).

Swaps

Par ailleurs, le Groupe a conclu, avec des contreparties de premier plan, des swaps de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les TSDI et les obligations *Yankee*. La valeur de marché de ces swaps est déterminée sur la base des

courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Swaps de taux d'intérêt adossés aux titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) (Note 13)

Afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, le Groupe avait procédé à la couverture de son obligation de paiement des intérêts au titre des TSDI en recourant à des contrats de swap de taux d'intérêt.

Le montant nominal de ce swap est lié au montant du TSDI capitalisé. Le swap et le TSDI 1 sont arrivés à échéance à la même date, le 19 décembre 2005. Le swap et le TSDI 2 sont arrivés à échéance à la même date, le 11 mars 2007.

| Swaps de taux adossés aux titres subordonnés <i>(en millions d'euros)</i> | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Montant notionnel | 0,0 | 0,0 | 273,2 |
| Swaps associés aux TSDI 2 (passifs) | 0,0 | 0,0 | 8,1 |
| Swaps miroirs et swap adossés aux TSDI 2 & 3 (actifs) | 0,0 | 0,0 | 1,6 |

Swap de taux d'intérêt adossé aux obligations Yankee à 8,5% (Note 14)

Ce contrat de swap a pris fin en février 2008, conformément au contrat de novation conclu en avril 2003 et en vertu duquel le Groupe avait vendu la tranche relative aux échéances 2008-2025 du contrat. À son échéance, il a donné lieu à un refinancement de 86,0 millions d'euros correspondant à la position passive de sa composante taux devises.

D'un montant nominal fixe correspondant au montant de l'emprunt *Yankee*, il avait pour objet de transformer la rémunération à taux fixe servie aux porteurs des obligations en une rémunération à taux variable indexée sur le Libor. La juste valeur de ce swap était l'exacte contrepartie de celle de l'emprunt obligataire.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

| Swaps de taux adossés aux obligations Yankee | 30 juin 2008 | 31 décembre 2007 | 31 décembre 2006 |
|---|--------------|------------------|------------------|
| Montant notionnel (en millions de dollars) | 0,0 | 400,0 | 400,0 |
| Swaps adossés (actifs) (en millions d'euros) | 0,0 | 4,6 | 12,1 |
| Swaps adossés (passifs) (en millions d'euros) | 0,0 | 86,9 | 58,5 |

Les swaps ont été comptabilisés à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. L'impact des variations de la juste valeur des instruments financiers sur le résultat du Groupe est une perte de 3,2 millions d'euros (profit de 1,8 million d'euros pour le premier semestre 2007, perte de 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2006) comptabilisé en résultat financier (voir Note 20 (b)).

c) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères. Des couvertures naturelles sont

De ce fait, le taux d'intérêt effectif des obligations après exécution du contrat était égal au Libor majoré d'une marge de 0,53 %, soit un taux global de 4,67 % au 31 décembre 2007 (4,68 % au 31 décembre 2006).

D'autre part en février 2003, le Groupe avait conclu un swap de taux devises dans le cadre de ces obligations *Yankee*. En conséquence de ce swap, le taux d'intérêt payable sur 350,0 millions de dollars de principal était fixé à 4,6 % par an. Les 50,0 millions de dollars résiduels restaient assortis d'un coupon variable (Libor majoré de 0,53 %).

Depuis février 2008, avec la fin du contrat de swap, les obligations *Yankee* sont de nouveau assorties d'un coupon fixe à 8,5 %.

recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des principales devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10 % du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises au 1^{er} semestre 2008 aurait entraîné une diminution du chiffre d'affaires d'environ 78,0 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 10,0 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente les actifs (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts non courants) par devises au 30 juin 2008 :

| (en millions d'euros) | Actif Trésorerie et Valeurs mobilières de placement | Passif Emprunts non courants (hors coût d'émission de la dette) |
|-----------------------|--|---|
| Euro | 44,4 | 1 080,9 |
| Dollar | 82,1 | 482,9 |
| Autres devises | 76,4 | 113,9 |
| | 202,9 | 1 677,7 |

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 30 juin 2008 :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Chiffre d'affaires | | Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition | |
|------------------------------|--------------------|--------------|--|--------------|
| Euro | 1 309,3 | 60 % | 1 028,4 | 58 % |
| Dollar | 278,5 | 13 % | 247,0 | 14 % |
| Autres devises | 578,2 | 27 % | 501,9 | 28 % |
| | 2 166,0 | 100 % | 1 777,3 | 100 % |

d) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Le Groupe a conclu des couvertures de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours du cuivre. Ces contrats sont arrivés à échéance en juin 2008.

Dans le cadre de la gestion de son risque de matières premières, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de couverture. Il estime par ailleurs que dans le cas d'une hausse du prix des matières premières, il pourrait, si les circonstances le permettent, augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser l'effet de telles augmentations.

e) Risque de crédit

Les swaps de taux et les contrats à terme de devises mis en place par le Groupe ont été conclus avec des établissements financiers de premier plan et les risques de contrepartie sont donc considérés comme négligeables, atténuant ainsi le risque de crédit associé à ces transactions.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le

Groupe atténue le risque de crédit en fixant des plafonds de crédit par client, revus régulièrement, et en assurant un suivi rigoureux du recouvrement des créances.

Les autres instruments financiers susceptibles de se traduire par une concentration des risques de crédit sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires et les placements à court terme. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan et bénéficient d'un rating d'au moins A1 auprès de Standard & Poors. Le Groupe suit, en permanence, le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

f) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées. Cet élément constitue la base du processus de contrôle mis en œuvre au niveau du Groupe.

Au titre du Contrat de Crédit 2006 défini à la Note 14 (a) et de l'emprunt bancaire défini à la Note 14 (d), le Groupe doit respecter le ratio suivant calculé semestriellement sur une base consolidée : ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,5 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Au 30 juin 2008, le Groupe respectait l'ensemble des critères financiers (covenants) mentionnés ci-dessus.

■ NOTE 24 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

| (en millions d'euros) | 30 juin 2008 | 30 juin 2007 | 30 juin 2006 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Montant total des rémunérations versées* | 1,7 | 1,2 | 0,8 |

* Rémunérations versées aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

Dans le cadre de l'offre de liquidité sur les options 2001 de Legrand France, offerte à l'ensemble des détenteurs de ces options, les mandataires sociaux ont reçu globalement une somme avant impôts de 2,2 millions d'euros.

Lors de l'acquisition de Legrand France, le 10 décembre 2002, les principaux managers du Groupe étaient indirectement devenus actionnaires de Legrand. Les montants investis ont été payés à leur valeur de marché.

Lors de l'introduction en bourse, les principaux managers sont devenus détenteurs en nom propre d'actions Legrand.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 26 427 actions gratuites et de 79 281 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2008, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 47 077 actions gratuites et de 141 231 options.

Les mandataires sociaux bénéficient du régime de retraite complémentaire accordé aux membres du Comité de Direction du Groupe adhérent au régime de retraite des salariés français. La prime est calculée de manière à permettre au bénéficiaire de recevoir une pension de retraite égale à 50 % de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein de Legrand. Afin de bénéficier de ce régime de retraite, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par Legrand pendant au moins dix ans. En cas de décès de ce dernier, son conjoint survivant bénéficiera de la reversion à hauteur de 60 % de cette retraite.

1

2

3

4

■ NOTE 25 - INFORMATIONS PAR SEGMENTS GÉOGRAPHIQUES (NOTE 1 (R))

Legrand est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations utilisés dans les bâtiments résidentiels,

tertiaires et industriels. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe

| Période close le 30 juin 2008 <i>(en millions d'euros)</i> | Segments géographiques | | | | | Éléments analysés globalement | Total |
|--|------------------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Europe | | | | Reste du Monde | | |
| | France | Italie | Autres | USA/Canada | | | |
| Chiffre d'affaires total | 1 386,9 | 561,9 | 580,2 | 308,4 | 450,1 | | 3 287,5 |
| Dont intra-groupe | (779,7) | (122,8) | (129,1) | (29,9) | (60,0) | | (1 121,5) |
| Chiffre d'affaires à tiers | 607,2 | 439,1 | 451,1 | 278,5 | 390,1 | | 2 166,0 |
| Coût des ventes | (210,3) | (183,9) | (282,8) | (141,6) | (229,6) | | (1 048,2) |
| Frais administratifs, commerciaux, R&D | (251,1) | (116,6) | (121,5) | (101,6) | (104,9) | | (695,7) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (34,2) | (3,9) | (8,1) | (6,1) | (6,2) | | (58,5) |
| Résultat opérationnel | 111,6 | 134,7 | 38,7 | 29,2 | 49,4 | | 363,6 |
| ■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand | (13,4) | (6,3) | (2,0) | (2,4) | (1,0) | | (25,1) |
| Résultat opérationnel ajusté | 125,0 | 141,0 | 40,7 | 31,6 | 50,4 | | 388,7 |
| ■ dont amortissements corporels | (28,6) | (14,9) | (8,1) | (6,5) | (8,6) | | (66,7) |
| ■ dont amortissements incorporels | (1,3) | (2,9) | (0,5) | (1,2) | (1,5) | | (7,4) |
| ■ dont amortissements des frais de développement | (3,0) | (1,5) | 0,0 | (0,2) | 0,0 | | (4,7) |
| ■ dont charges liées aux restructurations | (2,5) | (0,6) | (5,8) | (2,1) | (4,4) | | (15,4) |
| Gains (pertes) de change | | | | | | 32,5 | 32,5 |
| Produits (charges) financiers | | | | | | (57,1) | (57,1) |
| Impôt sur les bénéfices | | | | | | (105,0) | (105,0) |
| Minoritaires et équivalences | | | | | | (0,9) | (0,9) |
| Flux de trésorerie issus des opérations courantes | | | | | | 145,4 | 145,4 |
| Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | | | | 6,1 | 6,1 |
| Investissements | 17,0 | 19,0 | 7,3 | 5,2 | 10,0 | | 58,5 |
| Frais de développement capitalisés | 7,8 | 3,2 | 0,0 | 1,6 | 0,0 | | 12,6 |
| Cash flow libre | | | | | | 80,4 | 80,4 |
| Actif total | | | | | | 6 405,1 | 6 405,1 |
| Dette financière nette* | | | | | | 2 208,6 | 2 208,6 |
| Passif sectoriel | 391,3 | 254,1 | 138,1 | 91,3 | 150,3 | | 1 025,1 |

* L'endettement net total est défini comme l'endettement brut (somme des emprunts courants et non courants) après déduction de la trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

| Période close le 30 juin 2007 <i>(en millions d'euros)</i> | Segments géographiques | | | | | Éléments analysés globalement | Total |
|--|------------------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Europe | | | USA/Canada | Reste du Monde | | |
| | France | Italie | Autres | | | | |
| Chiffre d'affaires total | 1 351,9 | 559,7 | 539,5 | 353,9 | 368,2 | | 3 173,2 |
| Dont intra-groupe | (735,0) | (130,2) | (131,4) | (27,1) | (53,8) | | (1 077,5) |
| Chiffre d'affaires à tiers | 616,9 | 429,5 | 408,1 | 326,8 | 314,4 | | 2 095,7 |
| Coût des ventes | (246,1) | (178,1) | (261,1) | (175,7) | (173,0) | | (1 034,0) |
| Frais administratifs, commerciaux, R&D | (234,2) | (112,7) | (108,9) | (110,1) | (87,9) | | (653,8) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (30,6) | (13,1) | (1,9) | (8,2) | (9,6) | | (63,4) |
| Résultat opérationnel | 106,0 | 125,6 | 36,2 | 32,8 | 43,9 | | 344,5 |
| ■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand | (16,6) | (7,8) | (2,4) | (3,3) | (1,2) | | (31,3) |
| Résultat opérationnel ajusté | 122,6 | 133,4 | 38,6 | 36,1 | 45,1 | | 375,8 |
| ■ dont amortissements corporels | (28,1) | (13,5) | (9,0) | (7,7) | (8,4) | | (66,7) |
| ■ dont amortissements incorporels | (1,3) | (2,6) | (0,4) | (1,0) | (1,3) | | (6,6) |
| ■ dont amortissement des frais de développement | (2,7) | (1,4) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | | (4,1) |
| ■ dont charges liées aux restructurations | (1,5) | (5,3) | (1,1) | (2,2) | (4,2) | | (14,3) |
| Gains (pertes) de change | | | | | | 8,4 | 8,4 |
| Produits (charges) financiers | | | | | | (53,1) | (53,1) |
| Impôt sur les bénéfices | | | | | | (104,3) | (104,3) |
| Minoritaires et équivalences | | | | | | (0,3) | (0,3) |
| Flux de trésorerie issus des opérations courantes | | | | | | 202,0 | 202,0 |
| Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | | | | 7,2 | 7,2 |
| Investissements | 20,4 | 19,3 | 7,7 | 5,9 | 8,3 | | 61,6 |
| Frais de développement capitalisés | 7,7 | 3,3 | 0,0 | 1,2 | 0,0 | | 12,2 |
| Cash flow libre | | | | | | 135,4 | 135,4 |
| Actif total | | | | | | 6 192,2 | 6 192,2 |
| Dette financière nette* | | | | | | 1 861,9 | 1 861,9 |
| Passif sectoriel | 365,6 | 247,4 | 153,4 | 96,0 | 120,9 | | 983,3 |

* L'endettement net total est défini comme l'endettement brut (somme des emprunts courants et non courants) après déduction de la trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

| Période close le 30 juin 2006 <i>(en millions d'euros)</i> | Segments géographiques | | | | | Éléments analysés globalement | Total |
|--|------------------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| | Europe | | | USA/Canada | Reste du Monde | | |
| | France | Italie | Autres | | | | |
| Chiffre d'affaires total | 1 262,6 | 506,2 | 471,6 | 362,0 | 282,8 | | 2 885,2 |
| Dont intra-groupe | (694,1) | (111,8) | (107,5) | (21,6) | (56,9) | | (991,9) |
| Chiffre d'affaires à tiers | 568,5 | 394,4 | 364,1 | 340,4 | 225,9 | | 1 893,3 |
| Coût des ventes | (220,6) | (175,7) | (229,9) | (191,5) | (122,1) | | (939,8) |
| Frais administratifs, commerciaux, R&D | (231,2) | (110,1) | (104,4) | (111,4) | (59,3) | | (616,4) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (29,1) | (6,8) | (2,4) | (5,1) | (10,7) | | (54,1) |
| Résultat opérationnel | 87,6 | 101,8 | 27,4 | 32,4 | 33,8 | | 283,0 |
| ■ dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand | (22,8) | (10,9) | (3,2) | (4,8) | (1,7) | | (43,4) |
| Résultat opérationnel ajusté | 110,4 | 112,7 | 30,6 | 37,2 | 35,5 | | 326,4 |
| ■ dont amortissements corporels | (28,9) | (14,3) | (10,0) | (8,5) | (7,3) | | (69,0) |
| ■ dont amortissements incorporels | (2,1) | (2,2) | (0,5) | (0,5) | (0,3) | | (5,6) |
| ■ dont amortissement des frais de développement | (0,7) | (0,9) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | | (1,6) |
| ■ dont charges liées aux restructurations | (1,4) | 0,1 | (1,5) | (1,6) | (4,6) | | (9,0) |
| Gains (pertes) de change | | | | | | 21,7 | 21,7 |
| Produits (charges) financiers | | | | | | (73,9) | (73,9) |
| Impôt sur les bénéfices | | | | | | (57,7) | (57,7) |
| Minoritaires et équivalences | | | | | | (0,8) | (0,8) |
| Flux de trésorerie issus des opérations courantes | | | | | | 238,6 | 238,6 |
| Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles | | | | | | 15,5 | 15,5 |
| Investissements | 26,2 | 12,5 | 7,6 | 8,8 | 6,9 | | 62,0 |
| Frais de développement capitalisés | 9,5 | 3,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | | 12,8 |
| Cash flow libre | | | | | | 179,3 | 179,3 |
| Actif total | | | | | | 6 044,2 | 6 044,2 |
| Dette financière nette* | | | | | | 1 937,6 | 1 937,6 |
| Passif sectoriel | 343,8 | 222,6 | 124,1 | 86,6 | 86,8 | | 863,9 |

* L'endettement net total est défini comme l'endettement brut (somme des emprunts courants et non courants) après déduction de la trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

■ NOTE 26 - INFORMATIONS TRIMESTRIELLES – NON AUDITÉES

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1 ^{er} trimestre 2008 | 1 ^{er} trimestre 2007 | 1 ^{er} trimestre 2006 |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| France | 293,3 | 306,0 | 283,6 |
| Italie | 226,5 | 223,5 | 202,9 |
| Reste de l'Europe | 218,3 | 198,7 | 180,5 |
| USA/Canada | 136,0 | 158,8 | 163,6 |
| Reste du Monde | 174,9 | 145,7 | 110,0 |
| TOTAL | 1 049,0 | 1 032,7 | 940,6 |

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2 ^e trimestre 2008 | 2 ^e trimestre 2007 | 2 ^e trimestre 2006 |
|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| France | 313,9 | 310,9 | 284,9 |
| Italie | 212,6 | 206,0 | 191,5 |
| Reste de l'Europe | 232,8 | 209,4 | 183,6 |
| USA/Canada | 142,5 | 168,0 | 176,8 |
| Reste du Monde | 215,2 | 168,7 | 115,9 |
| TOTAL | 1 117,0 | 1 063,0 | 952,7 |

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1 ^{er} trimestre 2008 | 1 ^{er} trimestre 2007 | 1 ^{er} trimestre 2006 |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 049,0 | 1 032,7 | 940,6 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coût des ventes | (507,6) | (507,3) | (465,4) |
| Frais administratifs et commerciaux | (288,0) | (270,0) | (246,5) |
| Frais de recherche et développement | (54,8) | (54,8) | (60,5) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (23,6) | (31,2) | (26,5) |
| Résultat opérationnel | 175,0 | 169,4 | 141,7 |
| Charges financières | (37,5) | (38,1) | (53,0) |
| Produits financiers | 8,3 | 9,6 | 6,4 |
| Gains (pertes) de change | 25,5 | 3,1 | 5,8 |
| Perte sur extinction de dette | 0,0 | 0,0 | (109,0) |
| Charges financières nettes | (3,7) | (25,4) | (149,8) |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | 0,6 | 0,5 | 0,5 |
| Résultat avant impôts | 171,9 | 144,5 | (7,6) |
| Impôts sur les résultats | (57,8) | (51,6) | (27,0) |
| Résultat net de l'exercice | 114,1 | 92,9 | (34,6) |
| Résultat net revenant à : | | | |
| ■ Legrand | 113,8 | 92,4 | (35,3) |
| ■ Intérêts minoritaires | 0,3 | 0,5 | 0,7 |

| <i>(en millions d'euros)</i> | 2 ^e trimestre 2008 | 2 ^e trimestre 2007 | 2 ^e trimestre 2006 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 117,0 | 1 063,0 | 952,7 |
| Charges opérationnelles | | | |
| Coût des ventes | (540,6) | (526,7) | (474,4) |
| Frais administratifs et commerciaux | (298,5) | (276,0) | (249,7) |
| Frais de recherche et développement | (54,4) | (53,0) | (59,7) |
| Autres produits (charges) opérationnels | (34,9) | (32,2) | (27,6) |
| Résultat opérationnel | 188,6 | 175,1 | 141,3 |
| Charges financières | (31,2) | (30,5) | (36,7) |
| Produits financiers | 3,3 | 5,9 | 9,4 |
| Gains (pertes) de change | 7,0 | 5,3 | 15,9 |
| Perte sur extinction de dette | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Charges financières nettes | (20,9) | (19,3) | (11,4) |
| Quote-part du résultat des entreprises associées | (0,6) | 0,1 | 0,0 |
| Résultat avant impôts | 167,1 | 155,9 | 129,9 |
| Impôts sur les résultats | (47,2) | (52,7) | (30,7) |
| Résultat net de l'exercice | 119,9 | 103,2 | 99,2 |
| Résultat net revenant à : | | | |
| ■ Legrand | 119,3 | 102,8 | 98,6 |
| ■ Intérêts minoritaires | 0,6 | 0,4 | 0,6 |

■ NOTE 27 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2008.

4



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1

2

3

4



Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Aux actionnaires

LEGRAND S.A.
Société Anonyme
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblée Générales et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Legrand S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes, étant précisé que nous n'avons pas effectué de diligences sur les informations trimestrielles figurant en note 26 de l'annexe.

■ 1 - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose l'application par anticipation de la norme IFRS 8 portant sur l'information sectorielle.

■ 2 - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juillet 2008
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Gérard Morin
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
Dominique Descours
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine